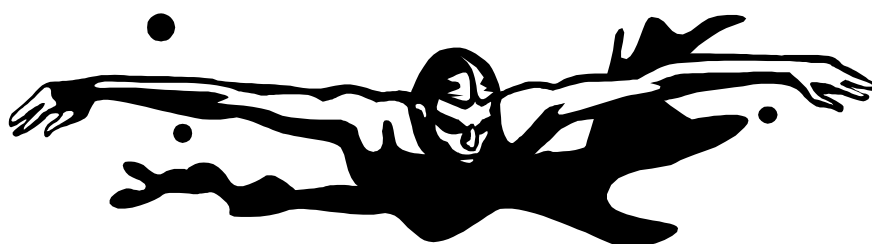




Comité Régional de Natation d'Ile de France



**Natation Sportive
Maîtres et Eau Libre
Règlements et
Calendriers
2008-2009**

✉ 163 Boulevard Mortier 75020 PARIS

☎ 01 40 31 19 20 - Fax 01 40 31 07 25


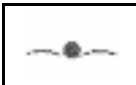



Internet : <http://www.cif-natation.fr>

Pour les engagements et résultats : engagements@cif-natation.fr










edf

Table des matières

	Règlements généraux	2
	Explication des icônes pour les compétitions	2
	Calendrier fédéral.....	3
	Calendrier régional et dates imposées aux départements	4
	Le programme sportif régional 2009-2012	5
	Les compétitions et la validation des performances	9
	Les compétitions de référence.....	9
	Les compétitions qualificatives	10
	Les compétitions d'animation.....	15
	Les autres compétitions	15
	Dispositions propres au Comité d'Île de France	15
	Les séries	16
	Dispositions réglementaires communes	18
	Compétitions fédérales	18
	Compétitions régionales	19
	Précisions pour les jurys et règlements techniques	22
	Les catégories d'âges	27
	Les classements et les labels	28
	La table de conversion 25m – 50m.....	30
	Liste des compétitions de référence	31
	Schéma du programme fédéral et régional.....	32
	Règlements Natation Course	34
	Coupe d'Île de France des départements Minimes, Cadets et Juniors	35
	Championnat d'Île de France d'hiver.....	37
	Championnats Interclubs toutes catégories.....	39
	Coupe Intercatégories	42
	Championnat d'Île de France des jeunes.....	45
	Finale régionale du Natathlon	48
	Coupe Interclubs 11 ans -13 ans	50
	Coupe des départements Alex Jany	53
	Championnats d'Île de France d'été.....	55
	Critérium d'Île de France d'été	58
	Règlements des Maîtres	62
	Interclubs open des Maîtres d'Île-de-France.....	63
	Championnats d'hiver open des Maîtres d'Île-de-France	65
	Championnats d'été open des Maîtres d'Île-de-France	67
	Règlements Eau Libre	69
	Dispositions particulières du règlement eau libre du CIF.....	70
	Les classements.....	71
	Championnat d'Île-de-France 5 kilomètres Indoor	72
	Étapes de la Coupe Île de France 1,5 Km et 3 Km.....	73
	Étapes de la Coupe de France 2,5 Km et 5 Km	74
	Annexes	76
	Codes informatiques	77
	Bordereaux.....	78

Explication des icônes pour les compétitions

	Code informatique
	Type de bassin (25 ou 50 mètres)
	Type d'organisation (régionale, poules géographiques, etc.)
	Statut fédéral (animation, qualificatif, référence)
	Dates de la compétition
	Nageurs et catégories concernés par la compétition
	Dates à retenir



PARTENAIRE OFFICIEL DU COMITE D'ILE DE FRANCE

Calendrier fédéral

Compétitions	Dates
SEPTEMBRE – DECEMBRE Vie des clubs	
Championnats de France en 25m	du vendredi 5 au dimanche 7 décembre 2008
Finales Régionales Interclubs	samedi 20 et dimanche 21 décembre 2008
JANVIER – MARS Période des meetings de qualification	
Natathlon – (1^{er} étape)	du samedi 31 janvier au dimanche 1 ^{er} février 2009
Natathlon – (2^e étape)	du samedi 28 février au dimanche 1 ^{er} mars 2009
Meeting International d'hiver	du vendredi 27 février au dimanche 1 ^{er} mars 2009
Natathlon – (3^e étape)	du samedi 28 au dimanche 29 mars 2009
Meeting International d'hiver	du vendredi 27 au dimanche 29 mars 2009
AVRIL – AOÛT Période des championnats nationaux et compétitions internationales	
Nationale 2 – Epreuve de promotion nationale	du vendredi 10 au dimanche 12 avril 2009
Championnats de France Elite Toutes Catégories	du mercredi 22 au dimanche 26 avril 2009
Interclubs des Jeunes 11-13 ans	date limite d'organisation – 17 mai 2009
Championnats de France des Jeunes 14-20 ans	du jeudi 21 au dimanche 24 mai 2009
Finale Nationale du Natathlon Lucien Zins	samedi 6 et dimanche 7 juin 2009
Coupe de France des Départements Alex Jany	samedi 20 et dimanche 21 juin 2009
Championnat Régional	samedi 27 et dimanche 28 juin 2009
Championnats de France Cadets	du vendredi 10 au dimanche 12 juillet 2009
Championnats de France Minimes	du mercredi 15 au samedi 18 juillet 2009
Coupe de France des Régions Jean Pommat 14-15 ans	samedi 19 juillet 2009

Calendrier régional

Dates imposées aux départements

■ Calendrier régional

Dates	Compétitions	Catég.	Bassin	Eng C.I.F.
	TOUSSAINT du 25 octobre au 05 novembre			
23 novembre 2008	Coupe C.I.F. des Départements Min./ Cad. / Jun.	M/C/J	50 m	13/11/08
06 et 07 décembre 2008	Championnat d'Île de France d'hiver en petit bassin	M/C/J/S	25m	25/11/08
07 décembre 2008	Interclubs Open Ile de France « Maîtres »	Maîtres	25m	21/11/08
20 et 21 décembre 2008	Finale Régionales Interclubs TC	TC	25m	24/11/08
	NOËL du 20 décembre au 04 janvier			
janvier 2009	Meeting du CIF	M/C/J/S	50m	02/01/09
A définir	Championnats Open d'hiver Ile de France « Maîtres »	Maîtres	25m	?
	HIVER du 14 février au 1 ^{er} mars			
27 au 29 mars 2009	Meeting du CIF	M/C/J/S	50m	13/02/09
	PRINTEMPS du 11 avril au 26 avril			
02 et 03 mai 2009	Finale de la Coupe Intercatégories	B/M/C/J/S	25m	08/04/09
17 mai 2009	Coupe Interclubs des jeunes 11-13 ans	B	25m	04/05/09
30 mai et 1 ^{er} juin 2009	Championnats Open Été Ile de France « Maîtres »	Maîtres	50m	?
avril 2009	5km Indoor Eau Libre	TC	50m	?
22 au 24 mai 2009	Championnat d'Île de France des Jeunes	M/C/J	50m	07/05/09
06 et 07 juin 2009	Finale Régionale Natathlon	B	25m	21/05/09
20 et/ou 21 juin 2009	Coupe de France des Départements Alex-Jany	B	25m	10/06/09
27 et 28 juin 2009	Championnats d'Île de France d'été en grand bassin	M/C/J/S	50m	10/06/09
27 et 28 juin 2009	Critérium d'Île de France d'été en grand bassin	M/C/J/S	50m	10/06/09
	ETE à partir du 02 juillet			
04 juillet 2009	Coupe d'Île de France d'Eau Libre (torcy)	TC		
05 juillet 2009	Coupe de France Eau Libre (Jablins)	TC		27/06/09

■ Dates imposées aux calendriers départementaux

Dates	Compétitions	Catég.	Bassin	Résult. CIF
Du 31 janvier au 1 ^{er} février 2009	Natathlon 1	B	25m	03/02/09
Du 28 février au 1 ^{er} mars 2009	Natathlon 2	B	25m	03/03/09
Du 28 au 29 mars 2009	Natathlon 3	B	25m	01/04/09
06 et 07 juin 2009	Finale départementale Natathlon	B	25m	09/06/09
13 et 14 juin 2009	Rencontres départementales open	M/C/J/S	Tout bassin	15/06/09

■ Dates franciliennes protégées

Dates	Compétitions
23 novembre 2008	Coupe C.I.F. des Départements Min./ Cad. / Jun.
02 et 03 mai 2009	Finale de la Coupe Intercatégories

Le programme sportif régional pour 2009... jusqu'à 2012

■ Exposé des motifs

Parallèlement à la modification attendue du règlement sportif fédéral pour la prochaine olympiade, et avec l'information selon laquelle les régions et les interrégions auraient une liberté assez conséquente pour l'organisation et l'animation de leur niveau de pratique, le Comité Régional d'Île de France et la Commission Sportive Régionale Natation Course ont voulu laisser la parole aux départements franciliens et définir ensemble un nouveau programme régional.

Au total, cinq réunions ont rassemblé les représentants de presque tous les départements franciliens, depuis la fin de la saison 2007 jusqu'à ce jour.

Les pistes de réflexions données par les différents constats de la fédération sur l'évolution du niveau de pratique en natation course sur l'olympiade 2004-2008 s'orientaient sur trois axes :

- 1- Le niveau des séries nationales qui s'est beaucoup amélioré ;
- 2- Le niveau des séries sous-jacentes qui n'a pas connu la même amélioration ;
- 3- Le caractère fondamental de la formation des jeunes nageurs.

Les objectifs de ce programme sont donc d'une part d'animer et développer la pratique de la natation sportive à tous les niveaux, et notamment ceux sous-jacents au niveau national, et d'autre part promouvoir la formation des jeunes nageurs.

Pour atteindre ces deux objectifs, le CIF présente deux types de programmes :

- Un programme individuel pour toutes les catégories basé sur un classement des nageurs actualisé tout au long de l'année, avec pour finalité un championnat d'Île de France en grand bassin.
- Un programme par clubs, et par catégories, basé sur un classement des clubs élaboré sur une première partie de saison, et se finalisant avec une compétition finale.

■ Le programme individuel – "Le Ranking Régional"

Lorsqu'un niveau de pratique élevé est atteint, les performances chronométriques prennent un sens particulier, dans la mesure où "le détail" est prépondérant. La valeur, somme toute assez abstraite, d'une valeur de temps pour évaluer une distance est alors un critère majeur dans la réflexion des entraîneurs, des nageuses et des nageurs.

Cependant, la compétition en natation consiste avant toute chose à parcourir une distance donnée, dans un cadre règlementaire, plus vite que les autres !

Cette caractéristique nous a semblé fondamentale pour promouvoir la pratique de la natation sportive pour les niveaux inférieurs aux séries nationales.

L'idée d'un accès à la finalité du programme régional par le biais d'un classement régional toutes catégories (un "ranking") s'est alors imposé assez rapidement.

La proposition de la Commission Sportive Régionale Natation Course (CSRNC) est alors la suivante :

A l'issue d'une période de qualification étendue (du premier jour de la saison sportive 2009 au 17 mai 2009), les nageurs sont classés selon leur niveau de performance. Les 70 meilleurs nageurs de chaque épreuve obtiennent le droit de participer au *Championnat d'Île de France d'été*. Cette liste sera épurée des nageurs ne s'étant pas classés dans 2 épreuves distinctes minimum et qui n'ont pas participé obligatoirement à 2 compétitions qualificatives reconnues par le Comité Régional durant la période du 1^{er} Janvier 2009 au 17 mai 2009.

Afin de permettre au plus grand nombre de pratiquants de finaliser leur saison sportive et aux nageurs Minimes et Cadets de se qualifier aux Championnats de France de catégories, un *Critérium d'Île de France d'été* est également proposé pour les nageurs qui ne sont pas classés dans les 70 premiers du ranking régional sur deux épreuves distinctes, et qui réaliseront au moins 2 performances sur 2 épreuves distinctes entrant dans la grille en bassin de 25m ou la grille en bassin de 50m selon que la performance

a été réalisée en bassin de 25m ou bassin de 50m. Ces nageurs doivent avoir participé obligatoirement à 2 compétitions qualificatives reconnues par le Comité Régional durant la période du 1^{er} Janvier 2009 au 17 mai 2009.

Les nageurs qui ne sont pas qualifiés au *Critérium d'Île de France d'été* à l'issue de la période qualificative peuvent y accéder en participant aux "*Rencontres Départementales Open*", placées deux semaines avant. Pour se qualifier, ils devront réaliser deux performances sur 2 épreuves distinctes de la grille en bassin de 25m ou de la grille en bassin de 50m, selon que la performance a été réalisée en bassin de 25m ou en bassin de 50m.

Le ranking régional est un classement des performances en bassin de 50 mètres. Les performances réalisées en bassin de 25 mètres seront cependant prises en compte, mais elles seront classées selon leur équivalent en grand bassin, en utilisant la table de conversion fédérale.

Les nageurs ne peuvent participer que dans les épreuves pour lesquelles ils se sont qualifiés.

Un nageur régulièrement qualifié au Championnat d'Île de France d'été ne peut pas participer au Critérium d'Île de France d'été.

Afin de permettre à tous les pratiquants de suivre leur évolution dans les classements, le ranking régional sera actualisé le plus régulièrement possible sur le site Internet du Comité Régional (www.cif-natation.fr).

16 SEPTEMBRE – 17 MAI	
Qualifications lors de meetings validés par le CIF	
<p>Toutes les compétitions reconnues comme qualificatives par le Comité Régional sont prises en compte pour le classement des nageurs par épreuve.</p> <p>Toutes les compétitions inscrites aux règlements de la FFN, du CIF et des départements franciliens, ainsi que les compétitions qualificatives validées par la COF sont automatiquement pris en compte.</p> <p>Pour toutes les autres compétitions, les clubs doivent informer le Comité Régional par la copie de demande de déplacement envoyée à leurs Comité Départementaux respectifs, 15 jours au moins avant la date de la compétition.</p>	
Juin 2009 – Finalité	
Rencontres Départementales Open	<p>13-14 juin 2009</p> <p>Tous les nageurs qui ne sont pas qualifiés au Championnat d'Île de France d'été et au Critérium d'Île de France d'été et qui ont participé à au moins 2 meetings qualificatifs durant la période 1^{er} Janvier 2009 – 17 mai 2009.</p>
Critérium d'Île de France d'été	<p>27-28 juin 2009</p> <p>Nageurs non qualifiés au Championnat d'Île de France d'été et qui réalisent au moins 2 performances sur 2 épreuves distinctes des grilles en bassin de 25 m ou 50 m.</p> <p>Nageurs qualifiés à l'issue des "<i>Rencontres Départementales Open</i>".</p> <p>Ces nageurs devront avoir participé à au moins 2 meetings qualificatifs durant la période 1^{er} Janvier 2009 – 17 mai 2009.</p>
Championnat d'Île de France d'été	<p>27-28 juin 2009</p> <p>Nageurs figurant dans les 70 premiers au classement régional sur au moins 2 épreuves distinctes et qui ont participé à au moins 2 meetings qualificatifs durant la période 1^{er} Janvier 2009 – 17 mai 2009.</p>

■ **Le programme des clubs – "La Coupe Intercatégories"**

La pérennité d'un club qui vise le meilleur niveau de pratique possible est directement liée à la qualité de la formation des jeunes nageurs. Il semble également en effet indispensable de proposer un entraînement et/ou un enseignement de qualité à tous les âges.

La refonte de l'Ecole de Natation Française (ENF) suit cette ambition, avec comme concept fondamental l'obtention pour les jeunes nageurs d'un répertoire de qualités motrices et aquatiques les plus larges possibles.

Lors des précédentes saisons, le Comité Régional d'Île de France proposait une compétition très appréciée des clubs qui y participaient. Cette compétition, la Coupe Intercatégories, était basée sur l'idée d'un classement d'équipes de clubs rassemblant toutes les catégories compétitives, de la catégorie poussins à la catégorie juniors/seniors.

Toutefois, les exigences règlementaires de constitution des équipes ne permettaient pas à tous les clubs de pouvoir constituer des équipes complètes, avec 3 nageurs de chaque catégorie d'âge.

Pour la saison 2008-2009, le Comité Régional d'Île de France propose un programme basé sur le concept de l'Intercatégorie en deux parties, de manière à impliquer tous les clubs franciliens dans ce classement :

- Une première partie, le *Classement des clubs – Coupe Intercatégories* des Clubs d'Île de France, élaborée à partir de la somme des 28 meilleures performances (14 en filles + 14 en garçons) à la table de cotation, et ce dans chaque catégorie :
 - 2 nageurs de 11 ans (Poussins 2^{ème} année)
 - 3 nageurs de 12-13 ans (Benjamins)
 - 3 nageurs de 14-15 ans (Minimes)
 - 3 nageurs de 16-17 ans (Cadets)
 - 3 nageurs de 18 ans et plus (Juniors/Seniors)

Le nombre de cotations par catégories entrant dans le classement est un maximum. Les clubs n'ayant pas la totalité des 28 performances (14 filles + 14 garçons) seront tout de même classés.

- Une deuxième partie représentée par une compétition, la finale de la Coupe Intercatégories des Clubs d'Île de France. Cette compétition est organisée comme suit
 - Une poule A (régionale) regroupant les 12 ou 16 meilleures équipes de ce classement (selon que le bassin est à 6 ou 8 couloirs). Les clubs engagés dans cette poule doivent présenter une équipe fille et une équipe garçon complètes
 - Des poules géographiques pour les clubs qui ne peuvent pas participer à la poule A. Ils peuvent présenter une équipe fille et/ou une équipe garçons complètes

Afin de permettre à tous les pratiquants de suivre l'évolution de leur club dans le classement, le *Classement des clubs – Coupe Intercatégories* des clubs d'Île de France sera actualisé le plus régulièrement possible sur le site Internet du Comité Régional (www.cif-natation.fr).

■ **Les autres compétitions**

■ **Championnat d'Île de France des Jeunes :**

La commission régionale, avec les représentants des départements présents lors des réunions de préparation, a pris la décision d'organiser un championnat d'Île de France des jeunes, sur la même date que le championnat de France des jeunes, soit du vendredi 22 au dimanche 24 mai 2009.

Les nageuses et les nageurs concernés par cette compétition sont donc les nageurs âgés de 14 à 20 ans, et dont le niveau de performance est inférieur au niveau national 18 ans. Une grille de qualification est établie pour l'accès à cette compétition.

Afin d'obtenir les meilleurs résultats lors d'une compétition de son niveau, un nageur doit savoir être performant lors des séries du matin et savoir mettre en œuvre les stratégies qui lui permettront de gagner le plus de places possibles dans les finales l'après-midi.

Cette compétition se devait donc de remplir deux objectifs : d'une part, permettre de décerner le prix de meilleur nageur francilien minime, cadet et junior, et d'autre part permettre de favoriser une confrontation directe des nageurs de ce niveau, afin de les préparer aux échéances futures.

La Commission Sportive Régionale de Natation Course (CSRNC) classe les nageuses et les nageurs par catégorie (minimes, cadets, et juniors) à l'issue des séries du matin, et de composer des finales A et B toutes catégories confondues l'après-midi. Les trois meilleurs nageurs des finales sont alors les meilleurs jeunes régionaux du moment.

■ **Autres compétitions :**

Diverses compétitions du programme n'ont pas subi de modifications majeures et figurent toujours au calendrier régional :

- La Coupe CIF des départements Minimes-Cadets-Juniors – 23 novembre 2008
- Championnats d'Île de France en petit bassin – 6 et 7 décembre 2008
- Finale régionale du Natathlon – 6 et 7 juin 2009

Les compétitions du programme fédéral, organisées en région feront également partie du calendrier :

- Finales Régionales Interclubs – 20 et 21 décembre 2008
- Coupe Interclubs des 11-13 ans – 17 mai 2009
- Coupe de France des départements Alex Jany – 20 et/ou 21 juin 2009

Les compétitions et la validation des performances

Toutes les compétitions sont structurées par niveaux territoriaux :

- niveau national ;
- niveau interrégional ;
- niveau régional et/ou départemental ;
- niveau local.

À chaque compétition est mis en place un comité d'organisation spécifique (habilité par la FFN pour les fédérations affinitaire scolaires et universitaires).

Il existe quatre types de compétitions :

- 1 - les compétitions de référence ;
- 2 - les compétitions qualificatives ;
- 3 - les compétitions d'animation ;
- 4 - les autres compétitions.

En début de saison, les comités régionaux doivent transmettre, sur le document préparatoire qui leur sera fourni par la FFN, les dates et les lieux de toutes les compétitions mentionnées dans ledit document. Dans le même esprit, les comités départementaux doivent, sur demande de leur comité régional, procéder de la même manière.

1 - LES COMPÉTITIONS DE RÉFÉRENCE

Les compétitions de référence sont des compétitions organisées en bassin de 50 m, à l'exception des compétitions de référence départementale qui peuvent être, elles, organisées en bassins de 25 et 50 m.

- Organisées en bassin de 25 m, elles donnent la possibilité d'accéder aux seules séries départementales.

- Organisées en bassin de 50 m, elles donnent la possibilité d'accéder à une "série" nationale, interrégionale, régionale ou départementale, selon les grilles de séries correspondantes établies pour toute la durée de l'olympiade.

Une compétition de référence d'un niveau l'est, de fait, pour les niveaux sous-jacents (exemple : une compétition de référence nationale l'est automatiquement pour le niveau interrégional et en dessous).

Elles donnent également accès aux "collectifs" internationaux.

■ 1.1 - Les compétitions de référence internationale

Les compétitions organisées en bassin de 50 m, qui sont inscrites aux calendriers de la FINA ou de la LEN, de la COMEN, de la COLAN et de la FISU (FFSU) ou de l'ISF (UNSS), par accord avec la FFN, sont reconnues de référence internationale après validation de la liste de celles-ci par la DTN.

■ 1.2 - Les compétitions de référence nationale

La liste officielle des compétitions de référence nationale, **organisées en bassin de 50 m homologué avec chronométrage automatique**, est publiée chaque année dans le Spécial Règlements de la saison sportive en vigueur. Cette liste fait également l'objet d'une publication dans l'Annuaire des Séries.

Les compétitions de référence nationale sont situées en période de validation (avril à août).

Ce sont :

- les championnats nationaux (Championnats de France N1, Championnats de France N2, Championnats de France jeunes, Championnats de France cadets, Championnats de France minimes, Championnats de France UNSS/FFN, finale du Natathlon-Trophée Lucien-Zins ;
- le championnat régional d'été, le critérium régional d'été.
- les championnats internationaux et les compétitions internationales dans lesquelles figurent nos sélectionnés en équipe de France.

Remarque : pour toute autre compétition en bassin de 50 m inscrite au calendrier de la LEN, en période de validation (avril à août) et ne figurant pas dans cette liste, seules les performances des nageurs appartenant aux sélections nationales, régionales ou départementales seront enregistrées dans la base fédérale comme des performances de référence nationale.

Un accord préalable de la DTN sera nécessaire pour les sélections régionales et départementales (demande adressée au Département Natation Course au moins quinze jours avant la compétition et transmission des résultats obligatoire via la PCE dans la semaine suivant la compétition). Cependant, ces performances ne peuvent être qualificatives pour les épreuves nationales.

NB : concernant les DOM / TOM, il leur est demandé de proposer à la DTN (Département Natation Course) **dès le mois de septembre**, les lieux et les dates des compétitions en bassin de 50 m, en période de validation (avril à août) qu'ils souhaitent voir labelliser comme compétitions de référence nationale.

■ **1.3 - Les compétitions de référence régionale**

Les compétitions de référence régionale, organisées en bassin de 50 m, sont inscrites aux calendriers des régions. Les résultats obtenus dans ces compétitions sont reconnus par le comité régional d'origine, quel que soit le comité régional organisateur (celui d'appartenance du nageur ou un autre).

■ **1.4 - Les compétitions de référence départementale**

Organisées en bassin de 25 m, elles ne donnent accès qu'aux séries départementales. Elles sont inscrites aux calendriers des comités régionaux, suite aux propositions faites par les comités départementaux. Les résultats obtenus dans ces compétitions sont reconnus par le comité régional d'origine, quel que soit le comité régional organisateur (celui d'appartenance du nageur ou un autre).

2 - LES COMPÉTITIONS QUALIFICATIVES

Les compétitions qualificatives sont des compétitions permettant aux nageurs de se qualifier à la compétition de référence.

Ce sont les compétitions inscrites aux calendriers officiels de la FFN, des comités régionaux ou des comités départementaux et sont situées en période de qualification (janvier à mars).

■ **2.2 - Les compétitions de niveau national**

Elles sont officialisées en début de saison sportive par la FFN selon le cahier des charges établi conjointement par la Commission des Organisations Fédérales et la Commission Natation Course.

■ **2.3 - Les compétitions de niveau régional et sous-jacent**

Elles sont officialisées en début de saison sportive par le comité régional selon le cahier des charges.

■ **Meetings qualificatifs - labellisés par la FFN - aux compétitions de référence nationale.**

La Commission des Organisations Fédérales (COF), en accord avec la Commission Natation Course, détermine en début de saison sportive la liste des compétitions qualificatives aux compétitions de référence, situées dans la période de qualification (janvier à mars).

Cette action s'inscrit dans le cadre du Plan de développement fédéral et son objectif est de faire évoluer l'homologation des meetings en prenant en compte :

- les nageurs ;
- le calendrier des compétitions ;
- la validation des performances ;
- la reconnaissance des organisateurs ;
- la réglementation garantissant l'équité des performances et des records, étant précisée qu'aucun meeting, de quelque niveau qu'il soit, ne peut être organisé sans la validation préalable de la FFN (dans le cas contraire aucune performance ne sera officiellement enregistrée).

Les meetings d'animation ne sont pas reconnus comme des compétitions de référence ou qualificatives. Ils ne permettent pas d'accéder à une série, ni de se qualifier à une épreuve de référence.

Les meetings qualificatifs (de janvier à mars 2009 inclus) permettent de se qualifier aux différents niveaux des championnats. Ils doivent obligatoirement se dérouler en bassin de 50 m.

Quatre niveaux de label sont mis en place (voir dossier en téléchargement sur le site web FFN) :

- international ;
- national ;
- régional ;
- départemental / local.

Les labels sont attribués au regard des aspects sportifs et de la qualité de l'organisation selon un "cahier des charges" engageant l'organisateur et la FFN.

Les candidatures devront être adressées à : Fédération Française de Natation, M. le président de la Commission des Organisations Fédérales, 148, avenue Gambetta, 75980 Paris Cedex 20.

À partir de ce document téléchargeable sur le site Internet fédéral, il comporte en annexe le calendrier sportif de la saison considérée précisant les périodes protégées et les critères d'attribution par label. Les candidatures ne sont valables que pour une année.

Les meetings internationaux, nationaux et régionaux seront validés par la Commission des Organisations Fédérales, après avis des comités régionaux concernés, puis de la Direction Technique Nationale et de la Commission Fédérale de Natation Course et du Département Équipements.

Toutes les candidatures à l'organisation d'un meeting international, national ou régional, doivent être adressées à la FFN pour recensement. Les meetings départementaux/locaux seront validés par les comités régionaux, lesquels adressent la liste des meetings à la FFN, Commission des Organisations.

La liste des meetings labellisés sera publiée par la FFN préalablement à la saison sportive et les meetings internationaux et nationaux seront publiés dans le calendrier fédéral.

■ **Échéancier 2008-2009**

- Début mai 2008 : mise en ligne sur le site fédéral des informations relatives aux demandes de labellisation et dossier de candidature en téléchargement.
- Vendredi 27 juin 2008 : date limite impérative de réception des candidatures.
- Fin juin, début juillet 2008 : avis de la DTN, des commissions fédérales Natation Course et Maîtres.
- Fin juin, début juillet 2008 : vérification de la conformité des bassins.
- Jeudi 24 juillet 2008 : réunion de la COF pour validation des meetings.
- Fin août, début septembre 2008 : mise en ligne de la liste des meetings labellisés internationaux, nationaux et régionaux pour la saison 2008-2009 et inscription au calendrier fédéral.
- Mardi 30 septembre 2008 : date limite de réception des candidatures des meetings Départementaux / Locaux.

■ **Participation financière aux prestations fédérales**

- Label « Meeting international » : 500,00 €.
- Label « Meeting national » : 250,00 €.

■ **Détails des prestations fédérales**

- Labellisation de l'organisation.
- Inscription du meeting au calendrier fédéral.
- Mise en ligne sur le site fédéral.
- Établissement d'une liste et du calendrier des meetings.
- Promotion par la FFN des meetings labellisés internationaux et nationaux uniquement.
- Proposition par la Fédération Française de Natation d'une inscription des meetings internationaux au calendrier de la LEN.
- Validation des performances et des homologations de records ou meilleures performances françaises (MPF).
- Édition d'un spécial "Résultats meetings".

■ **Les meetings labellisés régionaux**

Ces meetings ne sont pas assujettis à une participation financière des prestations fédérales mais, cependant, ils bénéficient de :

- la labellisation de l'organisation ;
- l'établissement d'une liste des meetings ;
- la validation des performances.

■ Enregistrements des performances et promotion du meeting

Contraintes d'organisation par niveau			
	International	National	Régional
Bassins	Homologué	Homologué	Homologué
	Bassin de récupération adjacent	Bassin de récupération adjacent	Recommandé
Chronométrage	Electronique	Electronique	Electronique
Délégué	1 délégué FFN	1 délégué FFN régional	
Officiel	Configuration jury national (A et B) 1 juge-arbitre inscrit sur les listes nationales	Configuration jury national (A et B) 1 juge-arbitre inscrit sur les listes nationales	Configuration jury (A, B et C)
Contrôle antidopage	Présence d'un délégué régional garantissant le dispositif antidopage	Présence d'un délégué régional garantissant le dispositif antidopage	
Médical	Médecin de la compétition	Médecin de la compétition	Médecin de la compétition
Information et diffusion des résultats	Transmission des résultats par Internet pour validation classement national et Spécial Résultats Meetings	Transmission des résultats par Internet pour validation classement national et Spécial Résultats Meetings	Transmission au comité régional
Homologation des records du Monde, d'Europe et de France	Joindre le PV du contrôle antidopage obligatoire par le médecin préleveur assermenté (règlement FINA) Dossier d'homologation	Joindre le PV du contrôle antidopage obligatoire par le médecin préleveur assermenté (règlement FINA) Dossier d'homologation	Pas d'homologation
Nombre de places assises	500 minimum	350 minimum	
Présence nageur de niveau international	Au moins 5 nageurs situés dans les 20 premiers (classement FINA de l'année précédente)		
Programme	Au minimum séries, finales Programme des épreuves olympiques	Libre	Libre
Organisation	Déclaration de l'organisation auprès des autorités compétentes (DRDJS)	Déclaration de l'organisation auprès des autorités compétentes (DRDJS)	Déclaration de l'organisation auprès des autorités compétentes (DRDJS)
	Joindre le budget prévisionnel	Joindre le budget prévisionnel	Joindre le budget prévisionnel

Enregistrements des performances et promotions				
	Records et MPF	Intégration des résultats	Site Internet	Inscription LEN
Meetings internationaux	Oui	Ranking FFN, ATRF, Ranking LEN	Promotion, lien avec site organisateur, résultats PCE et news	Oui
Meetings nationaux	Oui	Ranking FFN, ATRF, Ranking LEN	Promotion, lien avec site organisateur, résultats PCE et news	Non
Meetings régionaux	Non	Ranking FFN, ATRF	Site régional, résultats PCE, liste meetings régionaux	Non
Meetings départementaux	Non			Non

■ Meetings internationaux

Meeting FFN international	
Niveau du meeting	Meeting comportant des nageurs licenciés dans leur fédération respective de niveau international (au moins 5 nageurs situés dans les 20 premiers, classement FINA de l'année précédente).
Appellation	Meeting international de (nom de la ville ou territoire)
Reconnaissance des performances	Performances validées dans le ranking national Edition d'un "Spécial Résultats Meetings" en fin de saison Homologation des records (France, Europe, monde) et des meilleures performances françaises
Calendrier des compétitions	Meetings inscrits au calendrier national Meetings proposés par la FFN au calendrier de la LEN Nombre limité de meetings en fonction des dates protégées
Partenaires	Les droits commerciaux restent au niveau de l'organisateur local à l'exception d'un ou deux partenaires (hors équipementier) Dans ce cas de figure, l'organisateur bénéficie des apports (financiers ou services) du ou des partenaires FFN
Promotion du meeting	Promotion aux niveaux national et international par la FFN
Officialisation	Présence d'un délégué officiel FFN

■ Meetings nationaux

Meeting FFN national	
Niveau du meeting	Meeting comportant des nageurs licenciés dans leur fédération respective
Appellation	Meeting national de (nom de la ville ou territoire)
Reconnaissance des performances	Performances validées dans le ranking national Edition d'un "Spécial Résultats Meetings" en fin de saison Homologation des records (France, Europe, monde) et des meilleures performances françaises
Calendrier des compétitions	Nombre limité de meetings en fonction des dates protégées
Partenaires	Les droits commerciaux restent au niveau de l'organisateur local
Promotion du meeting	Meeting inscrit dans un calendrier national
Officialisation	Présence d'un délégué officiel FFN

■ Meetings régionaux

Meeting FFN régional	
Appellation	Meeting régional de (nom de la ville ou territoire)
Reconnaissance des performances	Performances validées dans le ranking national Sur demande d'un club, et à titre exceptionnel, le DTN peut prendre en compte telle ou telle performance, au vu des éléments fournis, en particulier en cas de records réalisés dans des conditions réglementaires
Calendrier des compétitions	Inscription au calendrier fédéral
Partenaires	Les droits commerciaux restent au niveau de l'organisateur local
Promotion du meeting	Local
Officialisation	Par la région

■ Meetings départementaux ou locaux

Meeting FFN départemental – local	
Appellation	Meeting départemental de (nom de la ville ou territoire)
Reconnaissance des performances	Validation des performances pour le comité régional Pas d'homologation des records (France, Europe, monde) et des meilleures performances françaises en bassin de 50 m
Calendrier des compétitions	Inscription au calendrier régional ou départemental Période autorisée par la région
Partenaires	Les droits commerciaux restent au niveau de l'organisateur local
Promotion du meeting	Local
Officialisation	Par la région selon ses critères

3 - LES COMPÉTITIONS D'ANIMATION

Toutes les compétitions organisées avec l'accord des comités régionaux ou départementaux, selon les cas, qui ne sont pas reconnues comme des compétitions de référence ou qualificatives, sont considérées comme compétitions d'animation.

Les performances réalisées dans les compétitions d'animation ne permettent pas d'accéder à une série, ni de se qualifier à une compétition de référence. Elles présentent néanmoins un intérêt dans le cadre de la préparation aux échéances majeures du calendrier et dans le contrôle des cycles d'entraînement et dans la vie des clubs.

Remarque : les compétitions interclubs sont des compétitions d'animation.

■ **Meetings d'animation de natation course labellisés par la FFN**

Voir le dossier global des meetings labellisés.

4 - LES AUTRES COMPÉTITIONS

Ce sont toutes les compétitions qui ne figurent pas dans les trois catégories précitées.

Remarques : certaines performances, réalisées en dehors d'une compétition de référence nationale, pourront faire l'objet d'une intégration dans les classements nationaux de la base fédérale, après étude et validation de la Direction Technique Nationale. Les demandes devront être adressées par le club sous les huit jours qui suivent la compétition, directement au Département Natation Course avec copie au comité régional.

Elles concernent :

- tout record national ou meilleure performance française dûment homologués ;
- toute performance permettant l'accès à un "collectif international MONDIAL ou EUROPÉEN" ;
- toute performance permettant d'intégrer les classements ATRF (dix meilleurs performers français de tous les temps).

5 – DISPOSITIONS PROPRES AU COMITE D'ÎLE DE FRANCE

■ **Procédure de validation des performances pour le classement régional**

D'une façon générale, toutes les compétitions figurant dans les règlements de la FFN, du CIF et des départements franciliens, organisées entre le 17 septembre 2008 et le 17 mai 2009 sont validées et les performances réalisées pendant ces compétitions sont prises en compte pour l'établissement du classement des nageurs régionaux pour l'accès au championnat d'Île de France.

En outre, les meetings qualificatifs et d'animation validés par la Commission d'Organisation Fédérale (COF) sont également validés.

Pour toutes les autres compétitions, organisées en Île de France ou ailleurs, les clubs doivent informer le Comité Régional par la copie de demande de déplacement envoyée à leurs Comité Départementaux respectifs, 15 jours au moins avant la date de la compétition.

La Commission Sportive Régionale traite alors ces demandes et valide ou non la compétition comme étant qualificative pour le championnat d'Île de France d'été et le Critérium d'Île de France d'été.

Les performances réalisées lors de meetings non validés au préalable par le CIF sont pas être prises en compte dans les classements des nageurs pour la qualification au championnat d'Île de France d'été et le Critérium d'Île de France d'été.

Les performances réalisées lors des dates franciliennes protégées (23 novembre 2008, 2&3 mai 2009) ne sont pas prises en compte si les compétitions concernent les mêmes catégories d'âges.

Une série est un ensemble d'éléments chronométriques de valeurs comparables.

Les séries sont constituées des nageuses et des nageurs dont les performances sont reconnues de valeurs comparables par la Fédération Française de Natation.

■ Les séries et les valeurs de performances

Les séries sont établies pour une olympiade en prenant en compte la réalité de la natation française au regard de l'évolution internationale.

Principe de base : on ne change pas de "série" en cours de saison.

Remarques : les grilles de "séries" seront établies à l'issue des Jeux Olympiques pour la durée de l'olympiade 2009-2012 et publiées au début de la saison 2008-2009.

Pour la saison 2008-2009, et selon le principe édicté pour cette olympiade, l'accès aux séries nécessite désormais, **la réalisation de deux performances, celles-ci devant être réalisées dans deux épreuves différentes**, alors qu'une seule suffisait pour l'olympiade précédente.

Pour cette saison, et selon ce principe, **la grille SN de l'olympiade** précédente permet l'accès à la série N1 à partir des performances réalisées lors de la saison 2007-2008. Cette série N1 conditionne l'accès direct aux championnats nationaux en fonction des années d'âge concernées (13 ans et plus) :

- Championnats de France N1 ;
- Championnats de France jeunes ;
- Championnats de France cadets ou championnats de France minimes.

■ Les différents types de séries

Il existe quatre séries, du niveau départemental au niveau national.

Chacune de ces séries comporte quatre catégories, une "toutes catégories" et trois par catégories d'âge.

Séries Catégories	Nationales	Interrégionales	Régionales	Départementales*
Toutes catégories 13 ans et plus (1996 et avant)	N1	I1	R1	D1
Juniors 18, 19 et 20 ans (1991, 1990, 1989)	JN	JI	JR	JD
Cadets 16 et 17 ans (1993 et 1992)	CN	CI	CR	CD
Minimes 14 et 15 ans (1995 et 1994)	MN	MI	MR	MD

* Pour la série départementale, il existe deux grilles de performances (une en 25 m et une en 50 m).

Un nageur n'appartient qu'à une seule série. La série N1 (toutes catégories) prime sur toutes les autres.

Exemples : un nageur de 15 ans qui a réalisé les conditions d'accès à la série N1 n'apparaîtra pas dans la série minime mais seulement dans la série N1.

Un nageur de 13 ans ne peut figurer que dans la série N1 car il n'existe pas de série dans sa catégorie d'âge.

■ Constitution de l'Annuaire des Séries pour la saison 2009-2010

L'Annuaire des Séries nationales et interrégionales sera toujours publié sur le site fédéral à partir des performances réalisées lors des compétitions de référence de la période de validation (avril à août).

À court terme, cet annuaire sera intégré dans le projet de labellisation des clubs et fera partie intégrante de l'évolution du classement national des clubs en natation course.

Il sera constitué, pour la saison suivante (2009-2010), à partir de la réalisation de deux performances dans deux épreuves différentes, lors des compétitions de référence de la saison en cours (voir définition "Compétition de référence"). Cet annuaire, consultable en permanence sur le site Internet fédéral www.ffnatation.fr, est mis à jour en temps réel à l'issue de la validation définitive des compétitions.

Pour figurer dans l'annuaire :

- les minimes devront avoir réalisé des performances de la grille "minimes" ;
- les cadets devront avoir réalisé des performances de la grille "cadets" ;
- les juniors devront avoir réalisé des performances de la grille "juniors" ;
- les "toutes catégories" (13 ans et plus) devront avoir réalisé des performances de la grille "N1".

L'appartenance des nageuses et des nageurs à une série de catégories d'âge est établie pour la saison suivante (à compter du 16 septembre) dans la catégorie à laquelle ils appartiendront, et d'après la réalisation d'au moins **deux performances** dans **deux épreuves distinctes** de la grille des séries proposée par la DTN pour l'olympiade 2009-2012, au cours d'une compétition de référence, en bassin de 50 m (ou de 25 m pour les séries départementales).

Exemple : un nageur minime 2e année (au cours de la saison 2008-2009), né en 1994 (15 ans), réalise deux performances qui lui permettent de se classer en série "cadet national" (CN) pour la saison 2009-2010.

Cette notion se décline pour les séries sous-jacentes.

Il sera classé dans cette série à compter du 16 septembre 2009, date de début de la saison 2009-2010.

■ La Commission Nationale des Séries

Dans le cadre de la Commission Fédérale de Natation Course, une commission nationale des séries existe. Son rôle consiste à étudier les cas particuliers d'accession aux différents niveaux de séries nationales et interrégionales ainsi que les nouvelles intégrations de performances ou les reclassements de nageurs. Les demandes doivent être envoyées à la FFN (Département Natation Course : natation@ffnatation.fr), sous couvert du comité régional d'appartenance. Toute demande non transmise par le comité régional ne pourra être étudiée.

La même procédure peut se mettre en place dans les régions pour les séries régionales et départementales. Les procès-verbaux des réunions devront obligatoirement être transmis à la commission nationale, à l'attention du Département Natation Course : natation@ffnatation.fr.

Les clubs ayant des nageurs nouvellement licenciés à la FFN (Français ou étrangers) doivent faire valoir une attestation de performances réalisées la saison précédente en bassin de 50 m (chronométrage automatique exigé) et la transmettre à la commission nationale, à l'attention du Département Natation Course : natation@ffnatation.fr. La demande devra être également transmise à titre d'information au comité régional.

Les nageurs ayant momentanément arrêté la pratique ou ayant été dans l'incapacité de nager durant une saison pourront faire également une demande de reclassement via leur club, sous couvert du comité régional, afin de réintégrer un niveau de série.

Sans cette reconnaissance de niveau validée par la commission nationale des séries, un nageur non répertorié dans une série d'appartenance ne pourra prendre part aux compétitions du programme sportif national.

En début de saison et sur sollicitation des clubs concernés, une demande d'intégration de performances pourra être faite auprès de cette commission des séries, pour tout nageur régulièrement licencié en France et s'entraînant en permanence à l'étranger. Après accord de la commission, l'intégration des performances dans la base fédérale sera faite à la suite de la transmission par les clubs des justificatifs au Département Natation Course, avec copie au comité régional. Celles-ci devront avoir été réalisées en bassin de 50 m avec chronométrage automatique et correspondre au moins aux séries interrégionales (I1, J1, C1, M1).

Précision réglementaire : aucune performance au passage d'une course n'est intégrée dans les classements nationaux et ne peut permettre une qualification aux compétitions du programme sportif fédéral. Cependant, la commission des séries pourra examiner toute demande de validation d'un temps de passage permettant l'accès à un niveau de série supérieur pour la saison suivante.

Remarque importante : seuls les records de France et meilleures performances françaises homologués, réalisés au passage d'une course, pourront faire l'objet, sur proposition de la DTN, d'une intégration dans les classements nationaux.

Dispositions réglementaires communes à toutes les compétitions

COMPETITIONS FEDERALES

■ Classement dans les séries et participation aux compétitions de référence nationale

Les nageuses et les nageurs classés dans la série N1 sont directement qualifiés pour les compétitions de référence Nationale du niveau correspondant, pour toute la durée de la saison sportive. Ils sont qualifiés d'une année sur l'autre, aux Meetings internationaux de février et de mars, aux Championnats de France N1 et aux Championnats de France jeunes, cadets ou minimes pour ceux des catégories d'âge concernées.

■ Classement dans les séries et engagements aux compétitions de référence nationale

Les nageuses et les nageurs classés dans la série N1 ainsi que ceux appartenant aux collectifs internationaux ne sont pas limités en nombre d'engagements dans toutes les compétitions du programme sportif fédéral. Ils doivent seulement justifier, dans chacune des épreuves, d'une performance au moins égale à la grille de performance immédiatement inférieure à la grille N1, soit de la grille I1.

■ Mode de qualification et de participation au programme national

■ Les principes de base

Deux possibilités sont offertes.

1 - Je suis qualifié pour les épreuves nationales (Championnats de France N1, Championnats de France jeunes, Championnats de France minimes ou Championnats de France cadets) car je suis de la série N1, donc sur les performances réalisées lors des compétitions de référence nationale, la saison précédente. Je peux alors participer à l'épreuve nationale correspondante aux conditions énoncées précédemment.

2 - Je me qualifie, durant la saison, sur l'épreuve (ou les épreuves), pour laquelle (ou lesquelles) j'ai réalisé la performance de la grille des séries 2009-2012.

À partir de là, je peux participer à la compétition de niveau supérieur pour laquelle je me suis qualifié, mais seulement dans l'épreuve (ou les épreuves) pour laquelle (ou lesquelles) j'ai réalisé la performance qualificative.

■ La philosophie du système

Avec ce programme, il est ainsi possible d'accéder aux différents échelons nationaux dans la saison, selon une évolution correspondant au rythme de progression de chaque individu.

Le principe général de l'ensemble des actions du calendrier est conditionné par l'organisation rationnelle de nos compétitions nationales, en fonction de trois critères fondamentaux :

- la place des compétitions et les nouveaux programmes internationaux (calendriers LEN et FINA) ;
- les périodes favorables à la réalisation de performances (regroupement des échéances compétitives) ;
- les périodes "protégées", réservées à la préparation et au travail de développement (cycles spécifiques, stages...).

Le choix et la mise en place des compétitions nationales doivent répondre efficacement à ces trois types d'exigence, ceci afin de permettre une organisation optimale dans la planification de nos programmes de compétitions ; l'objectif étant de privilégier des périodes de préparation.

L'objectif étant de privilégier des périodes de préparation et de compétition, cohérentes pour toute la natation française. On ne peut en effet dissocier la volonté de réussir une performance en compétition des orientations d'entraînement visant à développer les capacités utiles à la performance.

Les collectifs internationaux (Mondial, Européen, A', Promotionnel, CEJ, FOJE / COMEN) et la série Nationale 1 regroupent un peu plus de 500 nageurs. On peut estimer qu'ils représentent la base du haut niveau français en "natation course" et sont donc concernés par les mesures de qualification d'une année sur l'autre pour certaines épreuves nationales du programme sportif fédéral.

■ **Mode de qualification et de participation des relais aux Championnats de France N1 en bassin de 50 m**

Il existe une grille d'appartenance aux séries pour les relais des Championnats de France en bassin de 50 m.

Plusieurs possibilités de qualification sont possibles.

A - Les équipes de relais ayant réalisé lors d'une compétition de référence en 2007-2008, une performance de série Nationale (ancienne grille SN), sont directement qualifiées pour les Championnats de France N1 en bassin de 50 m.

La composition de l'équipe pourra être différente de celle ayant permis l'accès à cette série.

B - Une équipe composée de quatre nageurs de la série N1, en début de saison sportive, ou de quatre nageurs qualifiés à cette compétition sur les distances concernées par le relais, est autorisée à participer.

C - Les équipes peuvent se qualifier à l'addition des temps. Dans ce cas, seules les performances réalisées en bassin de 50 m homologué, lors d'une compétition qualificative ou de référence nationale de la saison en cours, pourront être utilisées.

Un club ne peut pas engager plus de deux équipes pour chacun des relais inscrits au programme de la compétition.

D - Comme pour les épreuves individuelles, les relais ne réalisant pas la performance de la série SN ne seront pas pris en compte pour le classement élite des Championnats de France en bassin de 50 m.

■ **Règle de participation pour les autres championnats**

Tout club ayant deux nageuses et/ou deux nageurs qualifiés à titre individuel est autorisé à engager un relais filles et/ou un relais garçons par épreuve (de relais).

Tout club ayant six nageuses et/ou six nageurs ou plus qualifiés à titre individuel est autorisé à engager deux relais filles et/ou garçons par épreuve (de relais).

Deux équipes de relais (maximum), par épreuve, par sexe et par club, peuvent être engagées.

■ **Liste des compétitions concernées par ces dispositions**

- Championnats de France jeunes *.
- Championnats de France cadets *.
- Championnats de France minimes *.

**Dans ces compétitions, les relais ne peuvent être constitués que de nageurs appartenant au(x) groupe(s) d'âge concerné(s).*

COMPETITIONS REGIONALES

■ **Modalités d'engagement**

■ **Epreuves individuelles (Championnats, etc.)**

Désormais, tous les engagements se feront uniquement par le biais de la PCE qui respecte le principe général (date et lieu de la performance renseignés sur la PCE) avec envoi par mail à une seule adresse : **engagements@cif-natation.fr** avant la date limite indiquée dans le règlement de chacune des compétitions.

Tout engagement non conforme sera rejeté. En cas d'engagement erroné ou mal renseigné, le temps retenu sera le meilleur enregistré dans la base régionale des performances de la saison en cours.

■ **Epreuves par équipe**

Les clubs transmettront leurs engagements par mail à **engagements@cif-natation.fr** avec autant de fichiers PCE que de poules auxquelles ils participent. Chaque PCE ne devra comporter que les nageurs figurant dans les équipes de la poule considérée. Chaque nageur devra être répertorié avec le numéro de l'équipe.

■ Engagements

Une somme forfaitaire est demandée, par le Trésorier du C.I.F., à tous les clubs participant à des compétitions régionales avant le 12 novembre 2008 ; pour les nouveaux participants avant leur première compétition régionale. Cette somme ne peut être inférieure à 85 €. Aucun club ne peut participer à une compétition régionale s'il n'a pas réglé la somme forfaitaire exigée.

Les engagements doivent parvenir au C.I.F. par mail à : **engagements@cif-natation.fr**. Les engagements arrivant en retard et ceci jusqu'à la date du tirage du programme (soit une semaine avant la compétition) sont pris en considération mais le prix de l'engagement sera doublé.

Aucun engagement sur place n'est accepté.

Aucun engagement avec dépassement de temps n'est autorisé.

Les engagements des nageurs et nageuses doivent impérativement passer par les clubs.

Pour toutes les compétitions individuelles, sauf pour les Maîtres, droit d'engagement **9,50 €** par nageur ou nageuse et par course. Les engagements honorés sont remboursés à 50%, ce qui équivaut à un engagement à **4,75 €**.

Pour les relais **19,00 €**, remboursement à 50% soit **9,50 €**.

Pour les compétitions Interclubs, sauf pour les Maîtres, droit d'engagement :

Coupe Interclubs Benjamins	36,00 €
Coupe Intercatégories	45,00 €
Interclubs Toutes Catégories	45,00 €
Forfait à un Interclubs	60,00 €

Pour les compétitions regroupant les sélections départementales (Coupe d'Ile de France Minimes, Cadets et Juniors, Coupe de France Benjamins), les droits d'engagement sont gratuits.

■ Forfaits

■ Sur les engagements

Par esprit sportif, afin que les compétitions se déroulent dans les meilleures conditions, nous demandons aux Clubs de nous informer des non participants aux différentes épreuves dès qu'ils en ont connaissance.

Les forfaits arrivant moins de 72 heures avant le début de la compétition sont considérés comme des engagements payants à plein tarif (soit 9,50 €). Par exemple : compétition le samedi 27 juin 2009, clôture des forfaits non payants le mardi 23 juin à 17h00.

Les certificats médicaux ne sont plus pris en compte.

■ Pour les finales

Pour les qualifications en finale, les forfaits sont obligatoirement déclarés au plus tard dans les 30 minutes suivant la fin de l'épreuve concernée (règlement FINA).

Les forfaits non déclarés en finale sont frappés d'une amende de 85 € sauf en cas de maladie ou blessure arrivant entre les séries et les finales.

Les places de finalistes vacantes en raison des forfaits déclarés seront remplacées au plus tard dans les 30 minutes qui suivent la fin de la réunion.

Maximum de repêchage : 4 nageurs pour un bassin de 8 couloirs ; 3 nageurs pour un bassin de 6 couloirs.

Les nageurs réservistes doivent déclarer également forfait s'ils ne désirent pas participer aux finales en cas de places vacantes.

■ Récompenses

Dans certaines compétitions, en plus des médailles, des lots pourront être remis soit aux premiers, soit aux meilleures performances à la table de cotation fédérale, soit aux clubs sur le classement élite de la compétition. Ces lots ne seront remis au bénéficiaire que s'il est présent au moment de la remise.

■ **Transmission des résultats**

Dans un souci d'obtenir une mise à jour permanente des performances,

- il appartient à chaque club de transmettre à son Comité Départemental les résultats des compétitions auxquelles il a participé en dehors de son Comité Départemental **et pour lesquelles ils ont fait une demande d'autorisation de déplacement au préalable (au CD avec copie au C.I.F.)**.
- il appartient au Comité Départemental de transmettre au C.I.F. les résultats au format PCE de chaque compétition de référence et qualificative. Les résultats doivent parvenir au C.I.F. par mail à : **engagements@cif-natation.fr**

En cas de non-respect de ces règles, aucune réclamation ne sera acceptée au niveau des compétitions régionales

Pour l'ensemble des compétitions individuelles et de relais, qualificatives et de référence, la « règle d'un seul départ » sera appliquée.

Pour les compétitions par équipe, la « règle des deux départs » sera appliquée.

Précisions concernant la désignation des jurys et l'application des règlements techniques pour le départ et le chronométrage

■ Désignation des jurys

- **1 - En règle générale, pour toutes les compétitions, la désignation du jury est de la responsabilité de l'instance organisatrice** : le club, le district, le comité départemental ou le comité régional.

L'organisateur doit respecter les règles fixées par la Fédération Française de Natation, en particulier :

- en confiant les charges de juge-arbitre, starter et juge de nages à des officiels A, celles d'inspecteur de virages, inspecteur chef de virages, juge à l'arrivée à des officiels A ou B, et celles de chronométreurs à des officiels A, B ou C ;
- en constituant le jury avec un nombre suffisant d'officiels permettant de tenir correctement tous les postes et spécifiquement pour le chronométrage (cf. les dispositions particulières ci-après) ;
- en constituant un jury d'appel qui statuera sur les réclamations qui pourront lui être soumises après rejet par le juge arbitre.

- **2 - Pour les principales compétitions inscrites au calendrier national, les juges-arbitres et starters sont désignés par la FFN.** Ils sont choisis parmi ceux inscrits sur les listes FINA, FFN pour la saison en cours (à consulter sur le site Internet de la FFN).

Liste des compétitions concernées : Championnats de France en bassin de 25 m, Championnats de France des maîtres en bassin de 25 m, Championnats de France Excellence UNSS/FFN Élite, Championnats de France en bassin de 50 m, Coupe des régions - Trophée Jean-Pommat, Championnats de France jeunes, finale du natathlon – Trophée Lucien-Zins, Championnats de France des Maîtres en bassin de 50 m, Championnats de France minimes, Championnats de France cadets.

En outre, pour certaines d'entre elles, des officiels inscrits sur les listes FFN pour la saison en cours sont associés au jury constitué par l'organisateur dans le cadre du dispositif fédéral de formation des officiels.

- **3 - Pour certaines compétitions inscrites au calendrier national et organisées par les interrégions, les juges-arbitres et starters (dans la mesure du possible) sont désignés par le conseil de l'interrégion parmi ceux inscrits sur les listes FFN pour la saison en cours.**

Liste des compétitions concernées : Championnats interrégionaux, Championnats de Nationale 2.

- **4 - Pour la meilleure poule organisée par chaque comité régional lors des Championnats de France interclubs, le juge-arbitre est désigné par le conseil de l'interrégion parmi ceux inscrits sur les listes FFN pour la saison en cours. Il organise les permutations afin que ces poules soient arbitrées par un juge-arbitre d'un autre comité régional de l'interrégion.**

■ Précisions concernant la répartition des missions entre le juge-arbitre et le comité régional organisateur (le délégué)

Le comité régional est responsable :

- des vérifications préalables à l'enregistrement des engagements des équipes conformément au programme sportif ;
- du traitement de la compétition et de la production du programme et des résultats, dans le respect du règlement ;
- de l'organisation générale de la compétition ;
- de la mise à disposition d'un jury complet ;
- de la désignation du jury d'appel qui statuera sur les réclamations qui pourront lui être soumises après rejet par le juge arbitre.

Le juge-arbitre est le garant de la régularité de la compétition. Il est responsable :

- du respect du programme et des règles d'engagements ;
- du respect des règlements sportifs de la FFN et des règles techniques de la FINA et des dispositions particulières de la FFN (règle des deux départs) ;
- du fonctionnement du jury (disqualification, chronométrage...) ;
- de l'instruction des réclamations ;
- de la validation des résultats (classement, temps et saisie des codes informatiques pour les disqualifications, forfaits,...) ;
- le cas échéant, de l'établissement d'un rapport pour rendre compte des difficultés techniques ou organisationnelles rencontrées lors de la compétition et adressé à la FFN et au DTN par le comité régional.

■ Application des règles techniques

Conformément au règlement intérieur de la Fédération Française de Natation livre - Règlements sportifs), toutes les compétitions se déroulent suivant les règlements sportifs de la FINA (Manuel FINA édition 2005-2009) sauf dispositions particulières prévues par la FFN.

Ce règlement FINA, complété des commentaires d'application et des dispositions particulières à la FFN, est repris dans un document disponible en téléchargement sur le site Internet de la FFN.

Ci-après, les dispositions particulières prises par la FFN pour la règle des départs et l'organisation du chronométrage.

■ Les départs (article SW 4)

■ Cas des compétitions individuelles

Application de la règle FINA, c'est-à-dire pas de faux départ autorisé pour les nageurs de catégories benjamins et au dessus, quel que soit le type de compétition : animation, qualificative ou de référence.

Exception pour les compétitions de nageurs avenir et poussins, où un faux départ est autorisé quel que soit le type de compétition : animation, qualificative ou de référence.

■ Cas des compétitions par équipes

Pour toutes les compétitions par équipes inscrites au programme fédéral, un faux départ est autorisé. La règle dite de "deux départs" est applicable (rappel pour le starter ou juge-arbitre) aux compétitions par équipes organisées par les clubs ou les comités départementaux et régionaux ou inscrites au programme fédéral.

Remarque : une épreuve de relais nagée lors d'une compétition individuelle doit être considérée comme une épreuve individuelle.

■ Chronométrage et classement

■ Chronométrage manuel

Tout moyen de chronométrage manoeuvré par un officiel (mise en marche et arrêt) est considéré comme chronomètre manuel. Le chronométrage manuel est fait par des chronométreurs (1 à 3) nommés ou approuvés par la Fédération (officiels C, B ou A).

Chaque chronométreur doit démarrer son chronomètre au signal de départ et doit l'arrêter lorsque le nageur de son couloir a achevé la course. Les chronométreurs peuvent être chargés d'enregistrer les temps à des distances intermédiaires.

■ Dispositif de chronométrage semi-automatique

Tout moyen de chronométrage dont le démarrage est provoqué automatiquement par le signal de départ du starter et l'arrêt par un bouton-poussoir manoeuvré par un chronométreur est considéré comme chronométrage semi-automatique.

En secours du chronométrage automatique, un équipement semi-automatique peut être utilisé. Dans ce cas, un seul chronométreur est nécessaire pour l'officialisation des temps ainsi enregistrés.

■ Dispositif de chronométrage automatique

Tout moyen de chronométrage dont le démarrage est provoqué automatiquement par le signal de départ du starter et l'arrêt par le nageur en actionnant la plaque de touche équipant l'extrémité du bassin est considéré comme un chronométrage automatique.

■ Ordre d'utilisation des dispositifs de chronométrage

En cas de panne de l'équipement automatique, ou si une faute de cet équipement apparaît clairement, ou si un nageur n'a pas actionné l'équipement, le temps enregistré par l'équipement semi-automatique pourra être retenu en priorité avant de retenir les décisions des juges et les temps des chronométreurs.

■ Essai des chronomètres

Lors de la réunion technique du jury qui précède chaque compétition, le juge-arbitre organise un essai des chronomètres d'une durée minimale de 10 minutes. L'écart maximum autorisé par rapport au temps moyen est de 4/10e en plus ou en moins.

■ Disposition pour l'application des règles de chronométrage

L'application rigoureuse du règlement de la FINA n'est pas possible pour toutes les compétitions organisées dans le cadre des programmes des clubs, comités départementaux ou régionaux.

Toutefois, afin d'assurer un niveau de qualité minimum adapté aux différents types d'épreuves, il a été décidé de compléter le règlement FINA pour préciser les conditions minimales d'organisation demandées par la FFN (cf. tableau ci-après)

Ainsi il est prévu dans certains cas de limiter à deux le nombre de chronométreurs. Dans ce cas, la détermination du temps officiel est soumise à la règle suivante : pour les compétitions ne nécessitant pas la présence de trois (3) chronométreurs par ligne, et lorsque deux (2) chronométreurs sont affectés à une ligne, le temps officiel sera le temps moyen arrondi au centième inférieur.

Exemple 1 : Tp 1 = 1.04.55 - Tp 2 = 1.04.56 à Tp off = 1.04:55.

Exemple 2 : Tp 1 = 1.04.55 - Tp 2 = 1.04.57 à Tp off = 1.04:56.

À noter qu'il s'agit de préciser les conditions minimales pour l'organisation des compétitions. Les temps officiels ainsi déterminés ne pourront, le cas échéant, être retenus comme record ou meilleure performance que s'ils respectent les conditions définies dans le règlement du niveau concerné (règlement intérieur FFN, règlement de l'interrégion, règlement intérieur du comité régional, règlement intérieur du comité départemental).

Type de compétition	Dispositif minimum	Temps officiels	Classement
<p>Compétition de niveau national</p> <p>Compétition de référence nationale (*)</p>	<p>Chronométrage automatique, avec doublage semi-automatique (un bouton poussoir) et secours temps manuel (un chronométreur)</p> <p>Pas de juge à l'arrivée</p> <p>(*) Pour les Championnats régionaux d'été en bassin de 50 m, il est possible, à titre exceptionnel et après accord préalable de la DTN, d'utiliser un chronométrage semi-automatique sous réserve de disposer de trois chronométreurs (boutons poussoirs)</p>	<p>Temps déterminés selon la règle FINA SW 11.1 (utilisation d'équipement automatique)</p> <p>S'il apparaît de manière évidente qu'il y a une anomalie (fonctionnement défectueux ou plaque non actionnée par le nageur) dans les temps automatiques ainsi relevés alors prise en compte du temps semi-automatique (SW 13.3 : temps semi-automatique) pour les seuls nageurs concernés.</p> <p>Le temps manuel est utilisé lorsqu'il y a une anomalie ou une panne simultanée de l'équipement automatique ou semi-automatique. Cela peut concerner une ou plusieurs lignes, voire une série entière</p>	<p>Ordre déterminé par les temps officiels finaux validés par le juge-arbitre</p>
<p>Interclubs toutes catégories (meilleure poule régionale)*</p>	<p>Chronométrage automatique obligatoire pour la meilleure poule régionale ou par défaut semi-automatique (sous réserve d'utilisation des trois boutons poussoirs)</p> <p>Dans le cas contraire, les résultats seront rejetés</p>	<p>Temps déterminés selon la règle FINA SW 11.1 (utilisation d'équipement automatique)</p> <p>S'il apparaît de manière évidente qu'il y a une anomalie (fonctionnement défectueux ou plaque non actionnée par le nageur) dans les temps automatiques ainsi relevés alors prise en compte du temps semi-automatique (SW 13.3 : temps semi-automatique) pour les seuls nageurs concernés.</p> <p>Le temps manuel est utilisé lorsqu'il y a une anomalie ou une panne simultanée de l'équipement automatique ou semi-automatique. Cela peut concerner une ou plusieurs lignes, voire une série entière</p>	<p>Ordre déterminé par les temps officiels finaux validés par le juge-arbitre</p>
<p>Compétition de référence interrégionale</p>	<p>Trois chronométreurs manuels par ligne</p> <p>Un ou deux chronométreurs "volants"</p> <p>Pas de juge à l'arrivée</p>	<p>Temps déterminés selon la règle FINA : SW 11.3.1 (deux temps identiques), SW 11.3.2 (temps intermédiaire), SW 11.3.3 (temps moyen si deux chronomètres en fonctionnement)</p> <p>À noter que si le remplacement d'un chronométreur est effectué pendant la course, le temps officiel sera le temps intermédiaire ; si la panne ou l'anomalie est constatée à l'arrivée, le temps officiel sera le temps moyen des deux chronométreurs restants</p>	<p>Ordre déterminé par les temps officiels finaux validés par le juge-arbitre</p>

Type de compétition	Dispositif minimum	Temps officiels	Classement
Compétition de référence régionale ou départementale	Deux chronomètres par ligne, plus deux chronomètres "volants" pour les deux premiers ou pour permettre un remplacement lors d'une panne ou d'une absence momentanée d'un chronomètreur d'une ligne Ils pourront également être affectés comme troisième chronomètreur à la demande d'un responsable de club ou du juge-arbitre si la réalisation d'un record est envisagée Pour juger l'arrivée : un juge à l'arrivée désigné ou, à défaut, le juge-arbitre	Temps moyen si deux chronomètres ou temps déterminé selon la règle FINA si trois chronomètres À noter que si le remplacement d'un des deux chronomètres est effectué pendant la course, le temps officiel sera le temps moyen ; si la panne ou l'anomalie est constatée à l'arrivée, le temps officiel sera soit le temps moyen des deux chronomètres restants soit l'unique temps mesuré S'il apparaît de manière évidente qu'il y a une anomalie dans les temps relevés, le juge-arbitre détermine alors, pour les seuls nageurs concernés, et en tenant compte de tous les éléments à sa disposition (temps et avis du juge à l'arrivée), les temps officiels	Ordre déterminé par les temps officiels finaux validés par le juge-arbitre (temps mesurés ou temps corrigés)
Compétition d'animation de niveau départemental et inférieur	Un chronomètreur par ligne, plus deux chronomètres "volants" pour les deux premiers ou pour permettre un remplacement lors d'une panne ou d'une absence momentanée d'un chronomètreur d'une ligne Pour juger l'arrivée : un juge à l'arrivée désigné ou le juge-arbitre	Temps mesuré (temps unique ou temps moyen selon la ligne) sous réserve que le résultat ainsi déterminé soit cohérent avec l'ordre d'arrivée défini par l'officiel chargé de contrôler l'ordre d'arrivée S'il apparaît de manière évidente qu'il y a une anomalie dans les temps relevés, le juge-arbitre détermine alors, pour les seuls nageurs concernés, et en tenant compte de tous les éléments à sa disposition (temps et avis du juge à l'arrivée), les temps officiels	Ordre déterminé par les temps officiels finaux validés par le juge-arbitre (temps mesurés ou temps corrigés)

Les temps enregistrés par chaque chronomètreur doivent être inscrits sur la fiche de course, puis le temps officiel reporté dans la zone prévue à cet effet.

Le temps moyen est arrondi au centième inférieur en cohérence avec les articles SW11.2 "... lorsque le chronométrage au 1/1000 de seconde est disponible, le troisième chiffre ne doit pas être enregistré ou utilisé pour déterminer le temps..." et SW 11.3.3 "Avec seulement deux (2) des trois (3) chronomètres en fonctionnement, le temps moyen constituera le temps officiel".

■ Les disqualifications

Lorsqu'une disqualification est prononcée, il est recommandé de l'annoncer au micro, si possible avant le départ de la course suivante, pour en informer le nageur et son encadrement.

Cette annonce vise d'une part à informer sans délai le nageur (et/ou à son entraîneur) afin de lui permettre, s'il le souhaite, de demander des explications au juge-arbitre et, le cas échéant, faire appel au jury d'appel dans le respect des délais (en principe 30 minutes après la course), d'autre part à informer le public et les autres participants pour le suivi et la compréhension des résultats.

■ Règlement intérieur des compétitions

■ Principe sur les engagements

Seul un club peut proposer un engagement au nom de l'un de ses membres via la gestion extraNat ou la PCE 3.

Aucun engagement et aucun règlement des engagements ne seront pris sur place.

■ Réunion technique (la veille de la compétition)

■ Matériels nécessaires

- Une salle permettant d'accueillir l'ensemble des représentants des clubs participants.
- Un vidéo-projecteur.

■ Déroulement

- Accueil par l'organisateur et par le président de la Région (ou de son représentant).
- Accueil du représentant de la Fédération et présentation du secrétariat technique avec le superviseur général.
- Présentation de la structure et du plan de circulation du bassin.
- Présentation du jury par le juge-arbitre.
- Présentation technique de la compétition : participation, rappels réglementaires...
- Information sur l'ouverture du bassin en amont et en aval de la compétition.
- Présentation des statistiques de la compétition et rappel des modalités de sélection pour les équipes de France (le cas échéant).
- Questions/réponses.
- Déclaration des forfaits.

■ Pendant la compétition

Prévoir un lieu unique pour accueillir le chronométrage (2 personnes) et le secrétariat technique (2 personnes).

Prévoir une table technique pour les membres de la Direction Technique Nationale (le cas échéant).

Mise à disposition d'une connexion internet.

Distribution des résultats-papier à la table technique, au fur et à mesure du déroulement des épreuves.

Déclaration des forfaits.

Modification et confirmation des relais.

Les recommandations au micro pour les besoins d'échauffement avant les épreuves et la récupération après chaque réunion.

■ Officiels – Dispositions du Comité Régional d'Île de France

Pour les compétitions par équipe du type interclubs ou sélections départementales, le jury sera fourni par les clubs ou les départements. (Voir règlement spécifique à chaque organisation).

Pour les différentes compétitions individuelles, les clubs devront fournir un officiel à partir de cinq nageurs engagés et ce pour chaque réunion de la compétition.

En cas de non respect de cette dernière clause, le club acquittera une pénalité de 45 € par réunion.

■ Jury

Le compte rendu de la réunion du jeudi 12 janvier 2006 concernant les jurys des compétitions au calendrier du CIF définit leurs compositions comme suit :

1 jury désigné par la commission des officiels du CIF :

- 2 juges arbitres*
- 2 starters*
- 2 juges de nage
- 6 ou 8 chronométreurs

* Parmi le jury, le Comité Départemental recevant la compétition peut désigner :

- 1 juge arbitre
- 1 starter

■ Par les clubs

1 officiel à partir de 5 nageurs engagés par le club, **par journée complète**

Possibilité à un officiel d'un club ayant moins de 5 nageurs d'officier si le jury n'est pas complet.

■ Arrivée des officiels

Les participants au jury doivent se présenter au moins une heure avant le début de la compétition auprès du juge arbitre.

■ Table

Elle est composée suivant la compétition :

- d'un responsable informatique
- d'un CTR
- du ou de la délégué(e)
- d'un speaker (éventuellement)

■ Délégué

Sur proposition de la Commission Sportive Régionale de Natation Course (CSRNC), le délégué sera désigné en bureau par le Président du CIF.

■ Convivialité

L'ensemble des personnes oeuvrant sur les compétitions doit bénéficier du même traitement, à savoir, une dotation en équipement (tee-shirt) si cela est prévu et prise du repas en commun.

Les catégories d'âge

La Fédération Française de Natation propose aux nageurs et nageuses des programmes de compétition selon leur catégorie d'âge :

Saison 2009 (du 16/09/2008 au 15/09/2009)		
Avenir	9 ans et moins	2000 et après
Poussins	10-11 ans	1998-1999
Benjamins	12-13 ans	1996-1997
Minimes	14-15 ans	1994-1995
Cadets	16-17 ans	1992-1993
Juniors	18-19-20 ans	1991-1990-1989
Seniors	21 ans et plus	1988 et avant

Les jeunes gens et jeunes filles sont pour le même âge dans la même catégorie.

Les nageur(se)s ainsi groupés par tranche d'âge ont des finalités différentes selon leur catégorie d'âge.

	Départementale	Régionale	Interrégionale	Nationale	Internationale
Poussins	X				
Benjamins	X	X	X	Benjamines 2	Benjamines 2
Minimes	X	X	X	X	Filles 1 et 2 Garçons 2
Cadets	X	X	X	X	X
Juniors	X	X	X	X	X
Seniors	X	X	X	X	X

Remarques :

Les Benjamines filles (13 ans), ont également une finalité internationale, avec la Coupe de la COMEN et les FOJE.

Les Minimes filles 14 ans ont une finalité internationale avec la Coupe de la COMEN et les FOJE.

Les Minimes filles 15 ans ont une finalité internationale avec Les Championnats d'Europe Juniors.

Les Minimes garçons 15 ans ont une finalité internationale avec la Coupe de la COMEN et les FOJE.

Un tableau des records de France (petit et grand bassin) toutes catégories est tenu à jour.

Un tableau des meilleures performances françaises (bassin de 50 m uniquement) est tenu à jour, pour les 12 ans, 13 ans, 14 ans, 15 ans, 16 ans et 17 ans.

Vacances Scolaires 2008-2009 Académies Paris – Créteil - Versailles	
Rentrée des élèves	mardi 2 septembre 2008
Automne	du samedi 25 octobre au mercredi 5 novembre 2008
Noël	du samedi 20 décembre 2008 au dimanche 4 janvier 2009
Hiver	du samedi 14 février au dimanche 1 ^{er} mars 2009
Printemps	du samedi 11 au dimanche 26 avril 2009
Eté	le vendredi 3 juillet 2009

Les classements et les Labels

■ Classement élite mixte des Championnats et Critériums d'Ile de France

- Championnat d'Île de France d'hiver en petit bassin : 06 et 07 décembre 2008
- Championnat d'Île de France des jeunes : 22 au 24 mai 2009
- Championnat d'Île de France d'été en grand bassin : 27 et 28 juin 2009
- Critérium d'Île de France d'été en grand bassin : 27 et 28 juin 2009

A l'issue de chacune de ces 4 compétitions un classement des clubs «à la meilleure performance» sera effectué.

Un classement récapitulatif de ces 4 compétitions donne lieu à l'attribution des prix comme suit :

1 ^{er} club	763 €
2 ^{ème} club	458 €
3 ^{ème} club	305 €
4 ^{ème} au 8 ^{ème} club	153 €

Le classement général paraîtra au bulletin du C.I.F. le 2 Juillet 2009

Pour promouvoir ce classement, les 8 premiers clubs reçoivent un prix remis à l'Assemblée Générale annuelle du C.I.F. *aux représentants des clubs présents*. Les clubs absents ne recevront pas leur prix.

■ Classement promotionnel des clubs

A l'issue de la saison sportive 2008-2009 un classement annuel sera effectué à l'addition des points obtenus par les clubs aux compétitions et classements suivants :

- Classement des clubs – Coupe Intercatégories (arrêté à la date du 31/03/2009)
- Finale de la Coupe Intercatégories (02 et 03 mai 2009)
- Coupe Interclubs 11-13 ans (au plus tard le 17 mai 2009)

Le calcul des points se fera de la façon suivante :

- Classement des clubs – Coupe Intercatégories : somme des cotations de points
- Finale de la Coupe Intercatégories : total des points obtenus à la table de cotation lors de la compétition (meilleure équipe filles et/ou meilleure équipe garçons)
- Coupe Interclubs 11-13 ans total des points obtenus à la table de cotation lors de la compétition (meilleure équipe filles et/ou meilleure équipe garçons)

■ Label « intercatégories »

■ Préambule

Pour le CIF, le développement d'un programme de formation des jeunes s'appuyant sur la notion d'équipe dans le cadre d'une dynamique de club paraît primordial. Afin de favoriser cette politique, le C.I.F. met en place des « Labels » dans les principales disciplines de notre fédération.

Le calcul du Label « intercatégories » prend en compte le **Classement Promotionnel des clubs** (résultats bruts sportifs à 85% du total) et l'élément quantitatif du **nombre de licences** par catégories d'âge du club (limité à 15% du total). Ceci afin de valoriser les clubs qui assurent la pérennité des effectifs du C.I.F. dans les différentes classes d'âge.

En conséquence, le classement final du Label « intercatégories » 2008-2009, se base sur le Classement Promotionnel des clubs, majoré de 20 points par licenciés sur les catégories Avenirs dernière année, Poussins, Benjamins, Minimes, Cadets, Juniors présents dans les fichiers du CIF au 15/09/2009.

Pour promouvoir le Label « Intercatégories », les 45 premiers clubs reçoivent un prix remis à l'Assemblée Générale annuelle du C.I.F. *aux représentants des clubs présents*. Les clubs absents ne recevront pas leur prix.

Les clubs sont récompensés de leurs efforts de formation par la remise d'un chèque d'un montant de :

1 ^{er} club	763 €
2 ^{ème} club	458 €
3 ^{ème} club	305 €
4 ^{ème} au 9 ^{ème} club	190 €
10 ^{ème} au 15 ^{ème} club	153 €
16 ^{ème} au 30 ^{ème} club	115 €
31 ^{ème} au 45 ^{ème} club	77 €

■ Label des « Départements formateurs » d'Ile de France

■ Préambule

L'objectif prioritaire du « Label Département Formateur Ile de France » est la promotion des collectifs de jeunes dans le cadre d'une dynamique de département.

Le label est une reconnaissance des départements mettant en œuvre une politique de développement de la discipline. Il récompensera les départements incitant une structuration de la pratique au sein de leur département et dans leurs clubs, dans le but de créer des résultats collectifs tournés vers la performance de haut niveau.

■ Classement

A l'issue de la saison sportive 2008-2009, un classement annuel est effectué à l'addition des bonifications obtenues selon le classement de l'équipe Filles et de l'équipe Garçons de chaque département aux compétitions suivantes :

- Coupe d'Ile de France des Départements Minimes : 23 Novembre 2008
- Coupe d'Ile de France des Départements Cadets : 23 Novembre 2008
- Coupe d'Ile de France des Départements Juniors : 23 Novembre 2008
- Coupe de France des Départements Alex-Jany : 20 et/ou 21 Juin 2009

Points de bonification :

1 ^{er} : 14 pts	5 ^{ème} : 4 pts
2 ^{ème} : 10 pts	6 ^{ème} : 3 pts
3 ^{ème} : 7 pts	7 ^{ème} : 2 pts
4 ^{ème} : 5 pts	8 ^{ème} : 1 pt

Pour pouvoir être pris en compte dans ce label des départements formateurs, un département doit présenter obligatoirement une équipe filles et une équipe garçons dans toutes les coupes.

Le premier département recevra le label annuel « Département Formateur Ile de France » pour l'année sportive 2008-2009. Un annuaire des départements formateurs sera tenu à jour et diffusé. Il sera récompensé de son effort de formation par la remise d'une dotation d'un montant de 765, 00 € lui permettant de continuer à structurer son département.

L'objectif prioritaire du label « Département formateur d'Ile de France » est la promotion des jeunes dans le cadre d'une dynamique de département. Pour le valoriser et le promouvoir, la dotation sera remise à l'Assemblée Générale annuelle du C.I.F. au représentant du Département.

La table de conversion 25m – 50m

Cette table établie par Patrice Prokop et Jean-Pierre Le Bihan permet d'obtenir l'équivalent en grand bassin d'une performance réalisée en petit bassin.

Le temps en secondes est le temps à ajouter à la performance réalisée en bassin de 25m pour obtenir son équivalent en bassin de 50m.

Cette table de conversion est utilisée pour établir le classement des nageurs franciliens déterminant l'accès au championnat régional d'été.

Epreuves	En secondes
50 Nage Libre	0.70
100 Nage Libre	1.60
200 Nage Libre	3.40
400 Nage Libre	7.50
800 Nage Libre	16.00
1500 Nage Libre	30.00
50 Dos	0.60
100 Dos	1.50
200 Dos	3.20
50 Brasse	0.80
100 Brasse	2.00
200 Brasse	5.00
50 Papillon	0.60
100 Papillon	1.30
200 Papillon	2.90
200 4 Nages	3.50
400 4 Nages	8.00

Les compétitions de référence

Sont reconnues comme compétitions de référence pour les séries :

■ Internationales :

- Compétitions inscrites au calendrier de la FINA, LEN, de la Coupe de la COMEN, de la COLAN, de la FFN et de la FISU (FFSU) ou de l'ISF (UNSS) par accord avec la FFN
- Meetings Régionaux Eté de classement
 - Le Championnat d'Île de France d'été
 - Le Critérium d'Île de France d'été

■ Nationales :

- Compétitions Internationales citées précédemment
- Championnats de France N1
- Championnats de France N2
- Les championnats de France Minimes / Cadets / Jeunes
- Championnats de France Excellence UNSS/FFN
- Coupe de France des Régions Minimes Jean-Pommat

■ Interrégionales :

- Compétitions Internationales et Nationales citées précédemment

■ Régionales :

- Compétitions Internationales et Nationales citées précédemment
- Coupe d'Île de France des départements Minimes, Cadets, Juniors (si bassin de 50m)
- Championnats départementaux en Bassin de 50m agréés par le Comité d'Île de France (avec un chronométrage électronique ou trois chronométreurs par ligne d'eau)

■ Départementales :

- Compétitions Nationales et Régionales citées précédemment
- Championnat d'Île de France Hiver
- Championnats ou Meetings départementaux en bassin de 25m ou de 50m

Schéma du programme fédéral et régional

■ Programme fédéral national

QUALIFICATIONS	FINALITES
<p>Janvier à mars</p> <p>Meetings qualificatifs validés par la FFN</p>	<p>N2 → N1</p>
	<p>→ Championnats de France des Jeunes</p>
	<p>→ Championnats de France Cadets → Championnats de France Minimes</p>
	<p>→ Championnats régionaux → Critériums régionaux</p>

■ Programme régional

QUALIFICATIONS	FINALITES
<p>16 septembre – 17 mai</p> <p>Meetings qualificatifs validés par le CIF</p>	<p>→ Championnat d'Île de France des Jeunes</p>
	<p>→ Championnat d'Île de France</p>
	<p>→ Critériums d'Île de France</p>
	<p>→ Rencontres départementales Open</p>

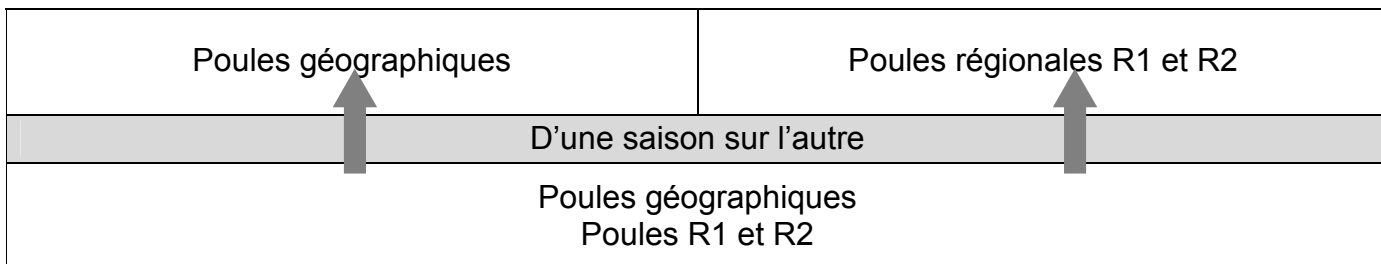
■ Programme des benjamins

QUALIFICATIONS	FINALITES
<p>Etapas du Natathlon</p>	<p>→ Finale nationale du Natathlon Lucien-Zins</p>
	<p>→ Finale régionale du Natathlon</p>
	<p>→ Finales départementales du Natathlon</p>

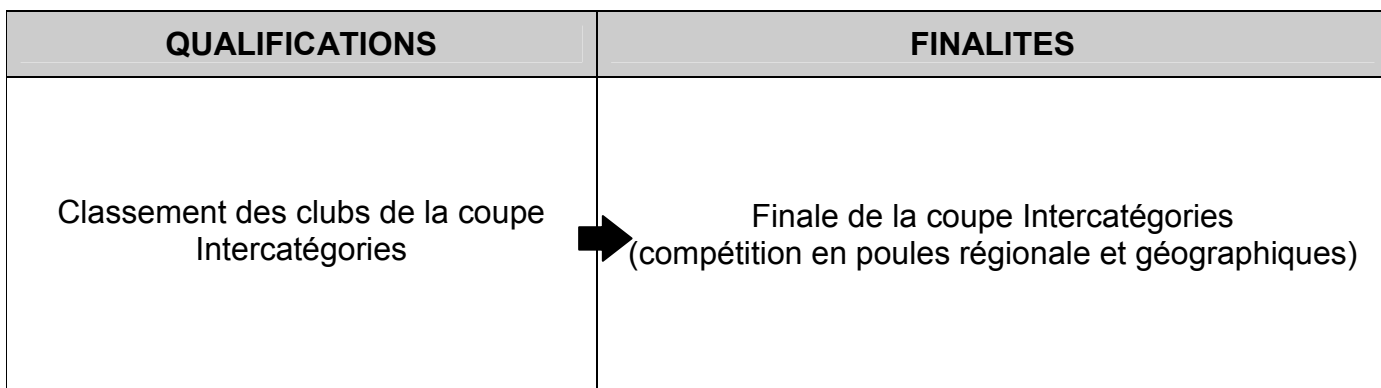
Légende : → Qualification par ranking → Qualification par grille de temps

■ **Compétitions par équipes de clubs (Interclubs)**

■ **Toutes catégories**



■ **Par catégories**



■ **Compétitions par équipes/sélections départementales**

Coupe de France des Benjamins Alex-Jany	Coupe CIF Minimes	Coupe CIF Cadets	Coupe CIF Juniors
---	-------------------	------------------	-------------------

■ **Compétitions par équipes/sélections régionales**








Meeting International Benjamins	Coupe de France des Régions	Programme du collectif CIF
---------------------------------	-----------------------------	----------------------------

Légende : Qualification par ranking Qualification par grille de temps

Règlement Sportif

Natation Course



Coupe d'Ile de France des départements				110
	Performances prises en compte pour les qualifications aux finalités régionales Référence régionale			50m
	23 novembre 2008		organisation régionale	
	Minimes Cadets Juniors	Compétition par équipes départementales		
	Envoi des engagements : 13 novembre 2008			

■ **Date de la compétition**

Dimanche 23 novembre 2008

Date protégée : cette date est protégée : les seules organisations ou déplacements pouvant être validées par la commission sportive régionale de natation course ne devront pas concerner les mêmes catégories d'âges.

■ **Lieux**

Une poule régionale.

■ **Equipement**

Bassin de 50 mètres à 8 couloirs.

■ **Catégories d'âge concernées**

Minimes, Cadets, Juniors.

■ **Programme**

1 ^{ère} réunion	2 ^{ème} réunion
Relais 8x50 Nage Libre Dames et Messieurs Minimes et Cadets Relais 6x50 Nage Libre Dames et Messieurs Juniors Entracte de 10 minutes 200 4 Nages Dames et Messieurs 100 Brasse Dames et Messieurs 100 Nage Libre Dames et Messieurs	400 Nage Libre Dames et Messieurs 100 Dos Dames et Messieurs 100 Papillon Dames et Messieurs Entracte 15 minutes (Courses des remplaçants) Relais 8x50 (papillon ou dos ou brasse) Dames et Messieurs Minimes et Cadets Relais 6x50 (papillon ou dos ou brasse) Dames et Messieurs Juniors

■ **Règlement sportif**

Chaque département a la responsabilité de présenter 1 équipe Filles et 1 équipe Garçons de chaque catégorie d'âge.

Pour les Minimes et les Cadets, équipe composée de 8 nageurs. Pour les Juniors, équipe composée de 6 nageurs. Un seul remplaçant par catégorie.

Epreuves pour les Minimes et Cadets :

- 400 Nage Libre, 100 Nage Libre, 100 Dos, 100 Brasse, 100 Papillon, 200 4 Nages

- Relais 8 x 50 Nage Libre et Relais 8x50 (Papillon ou Dos ou Brasse nage identique pour tous et tirée au sort durant l'entracte),

Epreuves pour les Juniors :

- 100 Nage Libre, 100 Dos, 100 Brasse, 100 Papillon, 200 4 Nages
- Relais 6 x 50 Nage Libre et Relais 6 x 50 (Papillon ou Dos ou Brasse nage identique pour tous et tirée au sort durant l'entracte)

Les séries seront composées par catégorie (Minimes puis Cadets puis Juniors).

Un seul nageur par équipe sur 400 Nage Libre, 2 nageurs pour toutes les autres épreuves individuelles.

Une seule équipe de relais par département.

Chaque nageur composant l'équipe doit participer au moins à 1 épreuve individuelle et chaque nageur des relais doit avoir nagé une épreuve individuelle.

Un nageur ne pouvant pas nager plus de 2 épreuves individuelles :

- Pour les Minimes et Cadets, 3 nageurs doubleront une épreuve individuelle.
- Pour les Juniors, 4 nageurs doubleront une épreuve individuelle.

Il sera organisé une épreuve sur 100 mètres uniquement pour les remplaçants n'ayant participé à aucune épreuve officielle (épreuve organisée lors de l'entracte de la 2ème réunion).

Les relais :

Tous les nageurs participeront aux deux relais.

Pour les relais 8x50 Papillon ou Dos ou Brasse des Minimes et Cadets et 6x50 Papillon ou Dos ou Brasse des Juniors, une nage (papillon, dos ou brasse) sera tirée au sort par catégorie durant l'entracte.

Exemple :

- *Le Papillon est tiré au sort pour la catégorie « Cadets », les 8 nageurs des équipes Cadets et les 8 nageuses des équipes Cadettes nageront 50 Papillon.*
- *Le Dos est tiré au sort pour la catégorie « Juniors », les 6 nageurs des équipes Juniors Garçons et les 6 nageuses des équipes Juniors Filles nageront 50 Dos.*
- *La Brasse est tirée au sort pour la catégorie « Minimes », les 8 nageurs des équipes Minimes Garçons et les 8 nageuses des équipes Minimes Filles nageront 50 Brasse.*

En ce qui concerne les relais 8x50 et 6x50 Papillon ou Dos ou Brasse, les séries seront composées selon le classement provisoire à l'issue des épreuves individuelles et des relais 8x50 Nage Libre et 6x50 Nage Libre.

■ Classement

Trois classements seront effectués : un classement minimes, un classement cadets et un classement juniors.

Il s'effectuera à la place selon la modalité suivante :

Epreuves individuelles	Epreuves de relais
1 ^{ère} place : 18 points 2 ^{ème} place : 15 points 3 ^{ème} place : 14 points ...etc.	1 ^{ère} place : 36 points 2 ^{ème} place : 30 points 3 ^{ème} place : 28 points ...etc.

En cas d'égalité de points, le nombre de points obtenus par les relais départagera les équipes. Les ex-aequo marquent les points correspondant à leur place.

Les disqualifiés et abandons marquent 0 point.

■ Modalité d'engagements

Les Comités Départementaux enverront leurs engagements au C.I.F. pour le 13 novembre 2008 par mail à : engagements@cif-natation.fr.








■ Récompenses

Les 3 premières équipes Filles et Garçons par catégorie recevront une coupe et des médailles.

Le département 1er au classement général (Filles + Garçons) de chaque catégorie recevra une coupe.

■ Officiels

Chaque département devra fournir 4 officiels dont un "A".

Championnat d'Ile de France d'hiver en petit bassin				LQ1
	Performances prises en compte pour les qualifications aux finalités régionales Référence départementale			25m
	6 et 7 décembre 2008		organisation régionale	
	Minimes Cadets Juniors Seniors	Nageurs ne participant pas aux Championnats de France Open en petit bassin.		
	Envoi des engagements : 25 novembre 2008 Parution de la Start-List : 28 novembre 2008			

■ **Date de la compétition**

Samedi 6 et dimanche 7 décembre 2008

■ **Lieux**

Une organisation régionale

■ **Equipement**

Bassin de 25 mètres.

■ **Catégories d'âge concernées**

Minimes, Cadets, Juniors, Seniors.

■ **Programme**

1 ^{ère} réunion – Samedi après-midi	2 ^{ème} réunion – Dimanche matin
50 Nage Libre Dames 50 Nage Libre Messieurs 800 NL Dames 1500 Nage Libre Messieurs 200 Dos Dames 200 Dos Messieurs Relais 4x50 4 Nages Dames Relais 4x50 4 Nages Messieurs -- Pause -- 100 Brasse Dames 100 Brasse Messieurs 100 Papillon Dames 100 Papillon Messieurs 100 4 Nages Dames 100 4 Nages Messieurs	100 Dos Dames 100 Dos Messieurs 200 Brasse Dames 200 Brasse Messieurs 400 4 Nages Dames 400 4 Nages Messieurs 50 Papillon Dames 50 Papillon Messieurs 200 Nage Libre Dames 200 Nage Libre Messieurs
3 ^{ème} réunion – Dimanche après-midi	
400 Nage Libre Dames 400 Nage Libre Messieurs 200 Papillon Dames 200 Papillon Messieurs 50 Dos Dames 50 Dos Messieurs 50 Brasse Dames 50 Brasse Messieurs Relais 4x50 Nage Libre Dames Relais 4x50 Nage Libre Messieurs -- Pause -- 200 4 Nages Dames 200 4 Nages Messieurs 100 Nage Libre Dames 100 Nage Libre Messieurs	

■ **Règlement sportif**

Sont qualifiés les nageurs entrant dans le classement régional établi à partir des performances tous bassins réalisés pendant la saison 2007-2008, et ne participant pas aux Championnats de France Open en petit bassin.

Le classement régional est établi avec les performances réalisées en bassin de 50 mètres et en bassin de 25 mètres. Afin de préserver l'équité, les performances réalisées en bassin de 25 mètres seront converties en valeurs de bassin de 50 mètres en utilisant la table fédérale de conversion.

Le classement et la liste des nageurs pouvant participer à la compétition seront publiés sur le site du Comité Régional en début de saison 2009.

Selon les épreuves, le rang du dernier qualifié est :

50 mètres :	Du 1 ^{er} au 40 ^{ème} du classement.
100 mètres :	Du 1 ^{er} au 40 ^{ème} du classement.
200 mètres :	Du 1 ^{er} au 40 ^{ème} du classement.
400 mètres :	Du 1 ^{er} au 32 ^{ème} du classement.
800 et 1500 mètres :	Du 1 ^{er} au 24 ^{ème} du classement.

16 épreuves individuelles :

- Nage Libre : 50, 100, 200, 400, 800 pour les Dames, 1500 pour les Messieurs.
- Dos : 50, 100, 200
- Brasse : 50, 100, 200
- Papillon : 50, 100, 200
- 4 Nages : 100, 200, 400

Séries toutes catégories confondues. Classements aux temps.

■ **Modalité d'engagements**

Les Clubs devront engager leurs nageurs au C.I.F. pour le 25 novembre 2008 par mail à : **engagements@cif-natation.fr**.

Les nageurs ne pourront nager que 4 épreuves au maximum. Les temps d'engagements de ces épreuves seront les temps réalisés la saison précédente ou lors des compétitions entre le 16 septembre 2008 et le 17 novembre 2008. Tous les engagements doivent justifier d'une performance réellement réalisée (date et lieu précisés).

Les nageurs qualifiés sur une seule épreuve aux Championnats de France en bassin de 25m sont autorisés à nager aux Championnats d'Ile de France d'hiver sur une autre nage que celle à laquelle ils se sont qualifiés aux Championnats de France, à condition qu'il réponde au règlement sportif de la compétition.

Relais : Les clubs pourront présenter un relais au maximum par épreuve de relais (soit 1 équipe sur le 4x50 Nage Libre et 1 équipe sur le 4x50 4 Nages au maximum). Les clubs ayant deux nageurs du même sexe participant à la compétition peuvent présenter un relais 4x50 Nage Libre et un relais 4x50 4 Nages.

Le vendredi 28 novembre 2008 paraîtra la Start-List.

■ **Récompenses**








Les 3 premiers de chaque épreuve, toutes catégories confondues, recevront une récompense.

■ **Classement**

CLASSEMENT ELITE MIXTE : voir dispositions générales.

■ **Officiels**

Se référer au chapitre sur les précisions concernant la désignation de jurys (Page 26).

Championnat Interclubs toutes catégories				#
	Performances prises en compte pour les qualifications aux finalités régionales Référence départementale			25m
	20 et 21 décembre 2008		Poule R1 : LD1 Poule R2 : LD2 Poule géographiques : LD3 à LD?	
	Toutes Catégories	Compétition par équipe de clubs		
	Envoi des bordereaux d'équipe : 24 novembre 2008 Parution au BO de la composition des poules : 27 novembre 2008 Confirmation des engagements : 8 décembre 2008			

■ **Date de la compétition**

Samedi 20 et dimanche 21 décembre 2008

■ **Lieux**

Deux poules régionales (R1 et R2) et plusieurs poules géographiques.

Il serait préférable pour limiter les déplacements que pour chaque département 3 piscines au moins soient proposées.

Les poules R1 et R2 sont gérées par le C.I.F., les poules géographiques par les organisateurs proposant des piscines.

■ **Equipement**

Bassin de 25 mètres. Chronométrage automatique pour la poule régionale.

■ **Catégories d'âge concernées**

Toutes catégories.

■ **Programme**

1 ^{ère} réunion : SAMEDI	2 ^{ème} réunion : DIMANCHE
10x100 Nage Libre Dames 10x100 Nage Libre Messieurs Pause 15 minutes (Courses des remplaçants) 400 Nage Libre Dames 100 Dos Messieurs 200 Dos Dames 1500 Nage Libre Messieurs 50 Nage Libre Dames 100 Brasse Messieurs 200 Brasse Dames 100 Nage Libre Messieurs 200 Nage Libre Dames 100 Papillon Messieurs 200 Papillon Dames 200 4 Nages Messieurs 400 4 Nages Dames	400 Nage Libre Messieurs 100 Dos Dames 200 Dos Messieurs 800 Nage Libre Dames 50 Nage Libre Messieurs 100 Brasse Dames 200 Brasse Messieurs 100 Nage Libre Dames 200 Nage Libre Messieurs 100 Papillon Dames 200 Papillon Messieurs 200 4 Nages Dames 400 4 Nages Messieurs Pause 15 minutes 4X100 4 Nages Dames 4X100 4 Nages Messieurs

■ Règlements sportifs

Toutes les rencontres se dérouleront le même week-end, en bassin de 25 mètres homologué.

Chaque équipe sera composée de 10 nageurs (3 nageurs, au maximum, pouvant participer à deux épreuves individuelles seulement) **et toutes les épreuves inscrites au programme doivent être nagées**. Les équipes qui ne respectent pas ces deux critères ne peuvent pas être classées. Toutes les équipes présentées par un club doivent respecter cette règle.

En cas de blessure d'un membre de l'équipe, et jusqu'à un quart d'heure précédent le départ du 10x100m Nage Libre, il peut être fait appel à un remplaçant. Lorsque les titulaires du relais 10x100m Nage Libre ont nagé, aucun remplaçant ne peut se substituer dans les autres courses.

Pour les différents niveaux de la compétition, une ou plusieurs équipes supplémentaires peuvent être engagées, à la condition que la (ou les) équipes précédentes soient complètes.

Concernant les poules régionales R1 et R2, deux équipes par club et par poule pourront être qualifiées. Les autres équipes du club peuvent participer aux niveaux inférieurs.

Pour être classé, un club doit obligatoirement disputer la compétition dans sa région.

En cas de forfait d'un, ou de plusieurs clubs, dans une poule, les clubs (dans l'ordre du classement), du niveau inférieur sont qualifiés (dans la limite du nombre de réservistes définis dans le règlement).

Toute équipe forfait au niveau de la poule A ou B est déclassée dans les poules régionales géographiques. La participation de cette équipe à ce niveau lui confère les mêmes possibilités de classement dans cette compétition et de montée que les autres équipes.

Précision :

- Les nageurs doivent être en possession de leur **licence** (elles peuvent être réclamées par le juge arbitre)

- Nous attirons l'attention sur la réglementation concernant les **transferts**. *"Tout nageur transféré, quel que soit son statut ou sa nationalité, non répertorié sur les grilles de séries, ne peut participer aux interclubs que s'il s'est fait connaître auprès de la Commission des Séries afin d'obtenir son intégration à la date du 15 Novembre 2008 dans les grilles de séries de la FFN.*

Pour les championnats interclubs départementaux, régionaux et nationaux, chaque équipe masculine ou féminine de club ne pourra avoir dans sa composition plus de deux nageurs transférés ou nouveaux licenciés, quelle que soit leur nationalité, inscrits sur les listes de haut niveau ou ayant réalisé la saison précédente une performance correspondant aux grilles des collectifs mondial et européen, et de série national senior, en vigueur dans les règlements sportifs." (Source – Spécial Règlement FFN)

■ Classement

Finales : A l'issue des finales des 20 et 21 décembre 2008, seront définies les qualifications de la saison suivante.

Classement : Le classement des équipes de club, s'effectue à la table de cotation fédérale.

La cotation des relais est doublée.

En cas d'égalité, l'addition des performances des 2 relais, départagera les équipes de clubs.

■ Modalité d'engagements

Pour le 24 novembre 2008, les clubs devront faire parvenir au C.I.F. le bordereau d'engagement indiquant le nombre d'équipe Dames et Messieurs en poule géographique et le bordereau de confirmation pour la participation de leur(s) équipe(s) en poule R1 et R2. **Aucune équipe ne sera retenue en absence de bordereau à cette date.**

Les Bordereaux seront fournis par le C.I.F.

Le C.I.F. communiquera dans le B.O. du 27 novembre 2008 la composition des poules.

Les clubs devront faire parvenir leurs engagements au C.I.F. pour le 8 décembre 2008 par mail à : engagements@cif-natation.fr.

Toute équipe engagée le 24 novembre 2008 et non confirmée le 8 décembre 2008 sera considérée comme forfait. **Aucune nouvelle équipe ne sera acceptée après cette date.**

■ Transmission des résultats

Les résultats de chaque poule devront parvenir au C.I.F. pour le mercredi 24 décembre 2008 par mail (engagements@cif-natation.fr). Une disquette de sauvegarde de la compétition, accompagnée des fiches de course et des bordereaux établis lors de la réunion, sera envoyée au CIF dans la semaine qui suit. Le classement général final sera publié dans le B.O.

■ Récompenses

Poule R1 et R2 : les 3 premières équipes dames et messieurs recevront une coupe et 10 médailles.








Les organisateurs des poules géographiques sont libres de remettre des récompenses selon leurs souhaits.

■ Officiels

Un officiel par équipe engagée devra être fourni par les clubs. *Exemple : 3 équipes engagées (2 filles et 1 garçons) = 3 Officiels.*

■ Liste des équipes qualifiées en poules régionales (et réservistes)

POULE R1	
Dames	Messieurs
CS CLICHY 92 (1) STADE FRANÇAIS O COURBEVOIE (1) ES MASSY NATATION (1) LAGARDERE PARIS RACING (1) CNO ST-GERMAIN-EN-LAYE (1) SN VERSAILLES (1) CERGY PONTOISE NATATION (1) CSN GUYANCOURT (1) STADE DE VANVES (1) AAS SARCELLES NATATION 95 (1) AC VILLEPINTE (1) AS BONDY (1) CSM CLAMART SO ROSNY AQUA CLUB PONTAULT-ROISSY AS LE PLESSIS-SAVIGNY	CS CLICHY 92 (1) LAGARDERE PARIS RACING (1) STADE FRANÇAIS O COURBEVOIE (1) CNO ST-GERMAIN-EN-LAYE (1) ES MASSY NATATION (1) SN VERSAILLES (1) AAS SARCELLES NATATION 95 (1) AQUA CLUB PONTAULT-ROISSY (1) DAUPHINS CRETEIL (1) S.M MONTROUGE (1) LAGARDERE PARIS RACING (2) CERGY PONTOISE NATATION (1) NOGENT NATATION 94 (1) MOUETTES DE PARIS (1) CLUB DES NAGEURS DE PARIS (1) ES NANTERRE (1)
En cas de forfait, les équipes réservistes sont :	
STADE FRANÇAIS O COURBEVOIE (2) CN MENNECY 91 CLUB DES NAGEURS DE PARIS	BOIS-COLOMBES SPORT CS MEAUX NATATION AS BONDY 2)
POULE R2	
Dames	Messieurs
STADE FRANÇAIS O COURBEVOIE (2) CN MENNECY 91 CLUB DES NAGEURS DE PARIS AC BOULOGNE-BILLANCOURT CS MEAUX NATATION S.M MONTROUGE DAUPHINS CRETEIL NOGENT NATATION 94 CN MAISONS-ALFORT NEUILLY-PLAISANCE SPORTS N ES NANTERRE CN EPINETTES PARIS MOUETTES DE PARIS CN ST-MICHEL-SUR-ORGE LAGARDERE PARIS RACING (2) ES VITRY	BOIS-COLOMBES SPORT CS MEAUX NATATION AS BONDY CSN GUYANCOURT AC VILLEPINTE SN VERSAILLES ES VITRY SO ROSNY CN VIRY-CHÂTILLON CN MENNECY 91 NEPTUNE CLUB FRANCE CO ULIS NATATION CSM CLAMART STADE FRANÇAIS O COURBEVOIE (2) ES MASSY NATATION (2) US IVRY-SUR-SEINE
En cas de forfait, les équipes réservistes sont :	
CA ORSAY CN BRUNOY-ESSONNE RED STAR CLUB CHAMPIGNY CN VIRY-CHÂTILLON CN HOUILLES-CARRIERES	SCUF PARIS CLUB DES NAGEURS DE PARIS (2) AS LE PLESSIS-SAVIGNY SN MONTGERON AS EMERAINVILLE

Coupe Intercatégories				#
	Performances prises en compte pour les qualifications aux finalités régionales			25m
Référence départementale				
	2 et 3 mai 2009		Poule A : 120 Poule géographiques : 121 à 12?	
	Benjamins Minimes Cadets Juniors Seniors	Compétition par équipe de clubs		
	Envoi des bordereaux : 8 avril 2009 Parution au BO de la composition des poules : 16 avril 2009 Confirmation des engagements : 23 avril 2009			

■ Préambule

Pour la saison 2008-2009, le Comité Régional d'Île de France propose un programme basé sur le concept de l'Intercatégorie en deux parties, de manière à impliquer tous les clubs franciliens dans ce classement :

- Une première partie, le *Classement des clubs – Coupe Intercatégories* des Clubs d'Île de France, élaborée à partir de la somme des 28 meilleures performances (14 en filles + 14 en garçons) à la table de cotation, et ce dans chaque catégorie :
 - 2 nageurs de 11 ans (Poussins 2^{ème} année)
 - 3 nageurs de 12-13 ans (Benjamins)
 - 3 nageurs de 14-15 ans (Minimes)
 - 3 nageurs de 16-17 ans (Cadets)
 - 3 nageurs de 18 ans et plus (Juniors/Seniors)

Le nombre de cotations par catégories entrant dans le classement est un maximum. Les clubs n'ayant pas la totalité des 28 performances (14 filles + 14 garçons) seront tout de même classés.

- Une deuxième partie représentée par une compétition, la finale de la Coupe Intercatégories des Clubs d'Île de France. Cette compétition est organisée comme suit
 - Une poule A (régionale) regroupant les 12 ou 16 meilleures équipes de ce classement (selon que le bassin est à 6 ou 8 couloirs). Les clubs engagés dans cette poule doivent présenter une équipe fille et une équipe garçon complètes
 - Des poules géographiques pour les clubs qui ne peuvent pas participer à la poule A. Ils peuvent présenter une équipe fille et/ou une équipe garçons complètes

■ Date de la compétition

Samedi 2 et dimanche 3 mai 2009

Date protégée : cette date est protégée : les seules organisations ou déplacements pouvant être validées par la commission sportive régionale de natation course ne devront pas concerner les mêmes catégories d'âges.

■ Lieux

Une poule A (régionale) et plusieurs poules géographiques.

La poule A (régionale) est gérée par le C.I.F., les poules géographiques par les organisateurs proposant des piscines.

■ Equipement

Bassin de 25 mètres.

■ Catégories d'âge concernées

Poussins 2, Benjamins, Minimes, Cadets, Juniors/Seniors.

■ Programme

1 ^{ère} réunion	2 ^{ème} réunion
100 Papillon Messieurs 100 Brasse Dames 100 Dos Messieurs 100 Nage Libre Dames Entracte 10 minutes (Courses des remplaçants) 100 4 Nages Messieurs 100 4 Nages Dames	100 Papillon Dames 100 Brasse Messieurs 100 Dos Dames 100 Nage Libre Messieurs Entracte 10 minutes (Courses des remplaçants) Relais 14x50 Nage libre Dames Relais 14x50 Nage libre Messieurs

■ Règlement sportif

Chaque équipe comprend 14 nageurs dont : 5 Poussins/Benjamins (2 Poussins (11 ans) et 3 Benjamins), 3 Minimes, 3 Cadets et 3 Juniors/Seniors.

Il doit y avoir un nageur de chaque catégorie, et un seul, dans chaque épreuve soit un total de 4 nageurs par épreuve. *Exemple : 1 Poussin/Benjamin, 1 Minime, 1 Cadet et 1 Junior/Senior nagent le 100 Dos.*

Pour les minimes, cadets et juniors/seniors, chaque nageur a la possibilité de nager deux épreuves au maximum (2 nageurs sur 3 par catégorie doubleront). Pour les Poussins/Benjamins, chaque nageur ne participe qu'à une seule épreuve individuelle (aucun nageur ne double).

Un club peut présenter une deuxième équipe filles et/ou une deuxième équipe garçons.

■ Organisation

Les séries se nageront par catégorie d'âge dans l'ordre croissant Poussins/Benjamins puis Minimes puis Cadets etc.

Le relais 14x50m NL se nagera dans l'ordre suivant : 2 Poussins, 3 Benjamins, 3 Minimes, 3 Cadets, 3 Juniors/Seniors. Les séries de relais seront composées selon le classement provisoire à l'issue des épreuves individuelles.

Le club pourra modifier l'ordre des nageurs du relais au plus tard au début de l'entracte.

Les performances intégrées dans le classement des clubs pour l'accès à cette compétition devront avoir été réalisées entre le 16 septembre 2008 et le 31 mars 2009.

■ Classement

Il s'effectuera par addition des points obtenus à la table de cotation F.F.N (table 400 4N pour la cotation du 14x50 Nage Libre).

La cotation du relais est multipliée par 5.

En cas d'égalité, le nombre de points obtenus par le relais, départagera les équipes.

En cas de nouvelle égalité, l'addition des performances des 5 épreuves individuelles des Benjamins, départagera les équipes de clubs.

Cette compétition permet d'accéder à l'attribution du Classement promotionnel des clubs d'Île de France. Seuls les points obtenus par la meilleure équipe filles et la meilleure équipe garçons d'un club seront pris en compte dans la somme calculée en vue de l'attribution du label « intercatégories ».

■ Modalité d'engagements

Au C.I.F. pour le 8 avril 2009 avec un bordereau par équipe indiquant la composition de l'équipe y compris le relais.

Les bordereaux seront fournis par le C.I.F.

Le C.I.F. communiquera dans le B.O. du 16 avril 2009 composition des poules.

Les clubs devront faire parvenir leurs engagements au C.I.F. pour le jeudi 23 avril 2009 par mail à : **engagements@cif-natation.fr**

Toute équipe engagée le 08 avril 2009 et non confirmée le 23 avril 2009 sera considérée comme forfait.

■ **Transmission des résultats**

Les résultats de chaque poule devront parvenir au C.I.F. pour le lundi 04 mai 2009 par mail. Les fichiers PCE, les fiches de course et les bordereaux établis lors de la réunion, seront envoyés au CIF dans la semaine qui suit. Le classement général final sera publié dans le B.O.

■ **Récompenses**

Les 5 premières équipes filles et les 5 premières équipes garçons de la poule A recevront une récompense.








Les organisateurs des poules géographiques sont libres de remettre des récompenses selon leurs souhaits.

■ **Officiels**

Un officiel par équipe engagée devra être fourni par les clubs.

Exemple : 2 équipes engagées (1 filles et 1 garçons) = 2 Officiels.

**CETTE COUPE EST PRISE EN COMPTE DANS LE CALCUL DES POINTS EN VUE DE
L'ATTRIBUTION DU LABEL « INTERCATEGORIES »**

Championnat Régional d'Île de France des Jeunes				130
	Performances prises en compte pour les qualifications aux finalités régionales Référence régionale			50m
	22 au 24 mai 2009		organisation régionale	
	Minimes Cadets Juniors	Nageurs ne participant pas aux championnats de France des Jeunes 14-20 ans et ayant réalisé dans la saison une performance entrant dans la grille de qualification.		
	Envoi des engagements : 7 mai 2009 Parution de la Start-List : 14 mai 2009			

■ Préambule

Cette compétition rassemble les nageurs qui ne participent pas au championnat de France des jeunes. Elle constitue la première finalité de la saison pour les jeunes catégories d'âges et sert de préparation pour les compétitions régionales et nationales à venir.

■ Date de la compétition

Du vendredi 22 au dimanche 24 mai 2009

■ Lieux

Une organisation régionale.

■ Equipement

Bassin de 50 mètres à 8 couloirs.

■ Catégories d'âge concernées

Minimes, Cadets, Juniors.

Les Benjamins et les Seniors n'ont pas accès à cette compétition.

■ Règlement sportif

Pourront participer à la compétition, tous les nageurs ayant réalisé des performances entrant dans la grille de qualification. Seules les performances réalisées en bassin de 50 mètres dans la période de qualification de janvier à mars sont prises en compte pour la participation à cette compétition.

Les nageurs ne peuvent nager que 4 épreuves au maximum.

16 épreuves individuelles :

- Nage Libre : 50, 100, 200, 400, 800 pour les Dames, 1500 pour les Messieurs.
- Dos : 50, 100, 200
- Brasse : 50, 100, 200
- Papillon : 50, 100, 200
- 4 Nages : 200, 400

3 épreuves de relais :

- Nage Libre : 4x100 et 4x200
- 4 Nages : 4x100

Les séries sont nagées toutes catégories confondues.

Finales A et B pour toutes les épreuves sauf pour les 800, 1500 Nage Libre et les relais (classements aux temps).

Un classement par catégories sera effectué à l'issue des séries et les trois premiers recevront une récompense. Des finales A et B seront organisées à partir du classement des séries toutes catégories. Les trois premiers de la finale A recevront une récompense. Le vainqueur sera déclaré "*Champion Île de France Jeune*".

La commission de natation se réserve le droit de limiter le nombre de séries pour les 800m et 1500m NL.

■ Programme

1 ^{ère} réunion – VENDREDI Matin	2 ^{ème} réunion – VENDREDI Après-midi
50 Dos Dames et Messieurs 100 Brasse Dames et Messieurs 200 Papillon Dames et Messieurs 200 Nage Libre Dames et Messieurs 400 4 Nages Dames et Messieurs	<u>Finales A puis B :</u> 50 Dos Dames et Messieurs 100 Brasse Dames et Messieurs 200 Papillon Dames et Messieurs 200 Nage Libre Dames et Messieurs 400 4 Nages Dames et Messieurs 4x200 Nage Libre Dames et Messieurs
3 ^{ème} réunion – SAMEDI Matin	4 ^{ème} réunion – SAMEDI Après-midi
50 Brasse Dames et Messieurs 50 Nage Libre Dames et Messieurs 100 Papillon Dames et Messieurs 200 Dos Dames et Messieurs 200 Brasse Dames et Messieurs 400 Nage Libre Messieurs 800 Nage Libre Dames	<u>Finales A puis B :</u> 50 Brasse Dames et Messieurs 50 Nage Libre Dames et Messieurs 100 Papillon Dames et Messieurs 200 Dos Dames et Messieurs 200 Brasse Dames et Messieurs 400 Nage Libre Messieurs 800 Nage Libre Dames (meilleure série) 4x100 Nage Libre
5 ^{ème} réunion – DIMANCHE Matin	6 ^{ème} réunion – DIMANCHE Après-midi
50 Papillon Dames et Messieurs 200 4 Nages Dames et Messieurs 400 Nage Libre Dames 100 Dos Dames et Messieurs 100 Nage Libre Dames et Messieurs 1500 Nage Libre Messieurs	<u>Finales A puis B :</u> 50 Papillon Dames et Messieurs 200 4 Nages Dames et Messieurs 400 Nage Libre Dames 100 Dos Dames et Messieurs 100 Nage Libre Dames et Messieurs 1500 Nage Libre Messieurs (meilleure série) 4x100 4 Nages Dames et Messieurs

■ Modalité d'engagements

Les nageurs qualifiés sur une seule épreuve aux Championnats de France des Jeunes sont autorisés à nager sur d'autres nages que celle où ils se sont qualifiés aux Championnats de France des Jeunes.

Relais : Les clubs pourront présenter un relais au maximum par épreuve de relais (soit 1 équipe sur le 4x100 Nage Libre, 1 équipe sur le 4x200 Nage Libre et 1 équipe sur le 4x100 4 Nages au maximum). Les clubs ayant deux nageurs du même sexe participant à la compétition peuvent présenter un relais 4x100 Nage Libre, un relais 4x200 Nage Libre et un relais 4x100 4 Nages.

Les Clubs devront engager leurs nageurs au C.I.F. pour le 7 mai 2009 par mail à : engagements@cif-natation.fr.

Le jeudi 14 mai 2009 paraîtra la Start-List.

■ Récompenses

Les 3 premiers de chaque épreuve, par catégorie (Minimes, Cadets, Juniors) à l'issue des séries recevront une récompense.

Les 3 premiers de la finale A recevront une récompense. Le vainqueur sera déclaré "*Champion Île de France Jeune*"

■ Classement

CLASSEMENT ELITE MIXTE : voir dispositions générales.








■ Officiels

Se référer au chapitre sur les précisions concernant la désignation de jurys.

■ Grille des temps de qualification

Dames	Juniors	Cadets 2 ^{ème} année	Cadets 1 ^{ère} année	Minimes 2 ^{ème} année	Minimes 1 ^{ère} année
50 NL	0:30.96	0:31.14	0:31.32	0:31.69	0:32.43
100 NL	1:06.77	1:07.18	1:07.55	1:08.37	1:09.97
200 NL	2:23.76	2:24.63	2:25.43	2:27.19	2:30.63
400 NL	5:00.57	5:03.27	5:04.98	5:08.61	5:16.79
800 NL	10:18.66	10:24.19	10:27.70	10:35.21	10:52.04
50 D	0:35.67	0:35.89	0:36.09	0:36.53	0:37.38
100 D	1:15.03	1:15.49	1:15.89	1:17.25	1:18.83
200 D	2:40.32	2:41.30	2:42.20	2:45.10	2:48.47
50 B	0:38.77	0:39.01	0:39.22	0:39.70	0:40.63
100 B	1:23.76	1:24.26	1:24.74	1:26.25	1:28.02
200 B	3:00.96	3:02.05	3:03.08	3:06.34	3:10.15
50 P	0:33.01	0:33.21	0:33.40	0:33.81	0:34.60
100 P	1:12.59	1:13.02	1:13.44	1:14.75	1:16.28
200 P	2:39.20	2:40.16	2:41.06	2:43.93	2:47.29
200 4N	2:42.98	2:43.97	2:44.89	2:47.82	2:51.26
400 4N	5:44.04	5:46.13	5:48.07	5:54.27	6:01.58

Messieurs	Juniors	Cadets 2 ^{ème} année	Cadets 1 ^{ère} année	Minimes 2 ^{ème} année	Minimes 1 ^{ère} année
50 NL	0:26.44	0:27.13	0:27.43	0:28.41	0:29.48
100 NL	0:58.17	0:59.68	1:00.37	1:02.51	1:04.85
200 NL	2:08.16	2:11.49	2:12.99	2:17.32	2:22.87
400 NL	4:33.10	4:40.21	4:43.41	4:53.48	5:04.46
1500 NL	18:00.97	18:29.09	18:41.77	19:21.59	20:05.09
50 D	0:31.07	0:31.95	0:32.32	0:33.37	0:34.73
100 D	1:05.80	1:07.51	1:08.28	1:10.71	1:13.35
200 D	2:22.74	2:26.29	2:28.13	2:33.39	2:39.13
50 B	0:33.47	0:34.43	0:34.83	0:35.95	0:37.42
100 B	1:12.78	1:14.88	1:15.74	1:18.20	1:21.13
200 B	2:36.91	2:41.45	2:43.30	2:48.61	2:54.92
50 P	0:28.70	0:29.54	0:29.87	0:30.84	0:32.08
100 P	1:03.26	1:05.10	1:05.83	1:07.98	1:10.52
200 P	2:21.28	2:24.95	2:26.62	2:31.82	2:37.51
200 4N	2:24.68	2:28.43	2:30.62	2:35.45	2:41.28
400 4N	5:05.89	5:14.76	5:18.36	5:28.70	5:41.00

Finale régionale du Natathlon				#
	Compétition d'animation			25m
	6 et 7 juin 2009		Finale Régionale : 140 Finales Départementales : 141 à 148	
	1998-1997-1996 (11,12 et 13 ans)	Benjamins ne participant pas à la finale du Natathlon Lucien-Zins		
	Envoi des engagements : 21 mai 2009 Parution de la Start-List : 28 mai 2009			

■ Préambule

La finale régionale du Natathlon respecte, comme son nom l'indique, la logique du natathlon selon laquelle seuls les nageurs ayant participé à toutes les épreuves sur cette compétition en trois étapes sont classés et peuvent y participer.

Afin d'éviter la multiplication des compétitions pour cette catégorie d'âge, seuls sont acceptés les nageurs qui ne prennent pas part à la finale du Natathlon Lucien-Zins.

■ Date de la compétition

Samedi 6 et dimanche 7 juin 2009

■ Lieux

Une organisation régionale.

■ Equipement

Bassin de 25 mètres.

■ Catégories d'âge concernées

Nageuses et nageurs nés en 1998, 1997 et 1996 (11, 12 et 13 ans). Les nageurs de 11 ans devront avoir validé leur pass-compétition pour participer à cette compétition.

■ Programme

1 ^{ère} réunion	2 ^{ème} réunion
50m Brasse Garçons 400 m Nage Libre Filles 50 m Dos Garçons 50 m Papillon Filles 200 m 4 Nages Garçons 100 m Nage Libre Filles	50m Brasse Filles 400 m Nage Libre Garçons 50 m Dos Filles 50 m Papillon Garçons 200 m 4 Nages Filles 100 m Nage Libre Garçons

■ Règlement sportif

Les benjamins qui sont qualifiés à la finale nationale du Natathlon Lucien-Zins n'ont pas accès à cette compétition.

La finale régionale regroupe les 100 meilleurs Benjamins (13 ans, 12 ans et 11 ans) d'Ile de France à l'addition des 6 épreuves du Natathlon départemental (31 janvier et 1^{er} février 2009, 28 février et 1^{er} mars 2009 et 28 et 29 mars 2009) réalisées selon le règlement fédéral.

Pour participer, il y a obligation d'avoir nagé les 6 épreuves.

Les nageurs sélectionnés, pourront s'engager pour la finale à 4 épreuves maximum.

Afin d'établir la sélection, les départements devront faire parvenir au CIF les résultats des organisations départementales pour le 2 février, le 2 mars et le 30 mars 2009.

Les départements peuvent organiser aux mêmes dates une finale départementale, à laquelle les nageurs sélectionnés ou qualifiés au niveau régional et national ne pourront pas participer.

■ **Modalité d'engagements**

Les Clubs devront engager leurs nageurs au C.I.F. pour le 21 mai 2009 par mail à : **engagements@cif-natation.fr**.








Le jeudi 28 mai 2009 paraîtra la Start-List.

■ **Récompenses**

Les 3 premiers de chaque épreuve, pour chaque année d'âge, recevront une récompense.

■ **Officiels**

Se référer au chapitre sur les précisions concernant la désignation de jurys.

Coupe Interclubs 11-13 ans (Coupe du Développement)				#
	Compétition d'animation			25m
	17 mai 2009		Poule Régionale : LP1 Poules Départementales : LP2 à LP9	
	1998-1997-1996 (11,12 et 13 ans) 11 ans titulaires du pass'compétition	Compétition par équipe de clubs		
	Confirmation des engagements : 4 mai 2009 Engagements définitifs : 7 mai 2009			

■ **Date de la compétition**

Dimanche 17 mai 2009

■ **Lieux**

Une organisation régionale, et une poule dans chaque département.

■ **Equipement**

Bassin de 25 mètres.

■ **Catégories d'âge concernées**

Nageuses et nageurs nés en 1998, 1997 et 1996 (11, 12 et 13 ans). Les nageurs de 11 ans devront avoir validé leur pass'compétition pour participer à cette compétition.

■ **Programme**

1 ^{ère} réunion	2 ^{ème} réunion
100 Nage Libre Dames	100 Nage Libre Messieurs
100 Brasse Messieurs	100 Brasse Dames
100 Papillon Dames	100 Papillon Messieurs
100 Dos Messieurs	100 Dos Dames
Relais 4x50 Nage Libre Dames	Relais 4x50 Nage Libre Messieurs

■ **Règlement sportif**

Chaque équipe de club doit participer obligatoirement au relais 4x50 Nage Libre et à toutes les épreuves individuelles pour être classée.

Un nageur ne peut participer qu'à une seule épreuve individuelle et aux relais.

Il ne peut y avoir qu'un nageur par épreuve et par équipe.

Chaque équipe de club comprend 4 nageurs au maximum (1 remplaçant autorisé), chaque nageur effectuant une seule épreuve individuelle.

Il sera organisé une épreuve sur 100 mètres uniquement pour les remplaçants n'ayant participé à aucune épreuve officielle.

Un club ne peut engager une nouvelle équipe que si toutes les précédentes sont complètes (4 nageurs participant au relais et aux 4 épreuves individuelles).

■ **Organisation**

La poule régionale regroupe les 12 meilleurs clubs au classement mixte de la coupe interclubs benjamins de la saison 2007-2008. Les autres équipes participeront aux poules départementales.

En cas de forfait d'un club pour une compétition, le CIF pourra faire appel aux clubs classés dans au-delà de la 12^{ème} place régionale.

L'organisation de la compétition, en une ou deux journées est possible. Dans le cas d'une organisation sur une journée, une pause sera faite entre les deux réunions.

■ **Modalité d'engagements**

Pour le 04 mai 2009, les clubs devront confirmer la participation de leur(s) équipe(s) en poule régionale.

Uniquement pour la poule régionale, les clubs devront faire parvenir leurs engagements au CIF pour le 07 mai 2009 par mail à : engagements@cif-natation.fr.

Toute équipe engagée le 04 mai 2009 et non confirmée le 7 mai 2009 sera considérée comme forfait.

Pour tout ce qui concerne les poules départementales, les engagements se feront dans les départements respectifs et ces derniers communiqueront les résultats au CIF le 18 mai 2009.

■ **Classement**

Il s'effectue par addition des points obtenus à la table de cotation F.F.N. Les points des relais sont doublés.

En cas d'égalité, la performance du relais départagera les équipes. Un classement féminin, masculin et mixte sera publié.

Un classement général sera établi au niveau de l'Ile de France en tenant compte des résultats départementaux.

■ **Récompenses**

Les 3 premières équipes filles et garçons de la finale régionale recevront une coupe et des médailles.

Le premier club au classement mixte de la finale régionale recevra une coupe.








■ **Officiels**

Un officiel par équipe engagée devra être fourni par les clubs

■ **Résultats par clubs de la saison 2007-2008**

Classement des clubs au classement mixte	
Coupe interclubs benjamins (saison 2008)	
1	LAGARDERE PARIS RACING
2	ES MASSY NATATION
3	ETOILE ST LEU PLESSIS
4	CNO ST-GERMAIN-EN-LAYE
5	SN MONTGERON
6	SN VERSAILLES
7	DAUPHINS CRETEIL
8	CS MEAUX NATATION
9	ASA PONTOISE CERGY
10	CN BRUNOY-ESSONNE
11	CN LE PLESSIS-ROBINSON
12	ES NANTERRE
Clubs réservistes :	
1	SO ROSNY
2	CN VIRY-CHATILLON
3	CLUB DES NAGEURS DE PARIS
4	AAS SARCELLES NATATION 95
5	VILLIERS SPORT JEUNESSE

CETTE COUPE EST PRISE EN COMPTE DANS LE CALCUL DES POINTS EN VUE DE L'ATTRIBUTION DU LABEL « INTERCATEGORIES »

Coupe des Départements Alex-Jany				1A0
	Compétition d'animation			25m
	20 et/ou 21 juin 2009		organisation interrégionale	
	1998-1997-1996 (11,12 et 13 ans) 11 ans titulaires du pass'compétition	Compétition par équipes départementales.		
	Confirmation des engagements sur extraNat.fr du vendredi 29 mai au samedi 13 juin 2009. Start-List édité le 14 juin 2009 (site FFN)			

■ **Date de la compétition**

Samedi 20 et/ou dimanche 21 juin 2009

■ **Lieux**

Une organisation interrégionale.

■ **Equipement**

Bassin de 25 mètres.

■ **Catégories d'âge concernées**

Nageuses et nageurs nés en 1998, 1997 et 1996 (11, 12 et 13 ans). Les nageurs de 11 ans devront avoir validé leur pass'compétition pour participer à cette compétition.

■ **Programme**

1 ^{ère} réunion	2 ^{ème} réunion
10x50 Nage Libre Dames et Messieurs 200 4 Nages Dames et Messieurs 100 Papillon Dames et Messieurs (Courses des remplaçants)	100 Dos Dames et Messieurs 100 Brasse Dames et Messieurs 100 Nage Libre Dames et Messieurs 4x50 4 Nages Dames et Messieurs

■ **Règlement sportif**

Les comités départementaux réaliseront leur sélection au vu des performances enregistrées en compétitions départementales et régionales depuis le début de la saison.

L'équipe est composée de 10 nageurs ou nageuses et d'un éventuel remplaçant.

Participation obligatoire de deux nageurs par épreuve individuelle.

Chaque département ne peut présenter qu'une équipe de relais

Un nageur ne peut faire qu'une épreuve individuelle, et éventuellement les deux relais

Quelques séries de remplaçants pourront être organisées (sur des épreuves de 100m uniquement) pour les nageurs n'ayant participé à aucune épreuve du programme

■ Modalité d'engagements

Les départements devront envoyer leurs engagements sur extraNat.fr entre le vendredi 29 mai et le samedi 13 juin 2009. La publication des start-list sur le site fédéral Internet interviendra le dimanche 14 juin 2009.

■ Organisation

Chaque département se voit attribuer au début de la réunion une ligne d'eau suivant le classement de la saison précédente. Pour la saison 2007–2008 :

Ligne 1	Hauts de Seine	Ligne 5	Essonne
Ligne 2	Seine Saint Denis	Ligne 6	Val de Marne
Ligne 3	Val d'Oise	Ligne 7	Paris
Ligne 4	Yvelines	Ligne 8	Seine et Marne

■ Classement

Il s'effectue par addition des points obtenus sur l'ensemble des épreuves, à la table de cotation FFN. Le relais 10x50 Nage Libre sera coté sur la table du 400 Nage Libre.

Les points des relais ne sont pas doublés.

Les ex æquo seront départagés par le nombre de points obtenus au relais 4x50 4 Nages.

Un classement national sera publié. Le département classé premier sera récompensé par la FFN.

■ Récompenses

Les 3 premières équipes filles et garçons recevront une coupe et des médailles.

Le département 1er au classement général (filles + garçons) recevra une coupe.

■ Officiels

Chaque département devra fournir 4 officiels dont un « A »

Championnat d'Ile de France d'été en grand bassin				Gestion Extranat
	Qualificatif aux championnats de France Minimes et Cadets. Référence internationale			50m
	27 et 28 juin 2009		organisation interrégionale	
	Minimes Cadets Juniors Seniors	Nageurs figurant dans les 70 premiers au classement régional sur au moins 2 épreuves distinctes et qui ont participé à au moins 2 meetings qualificatifs durant la période 1 ^{er} Janvier 2009 – 17 mai 2009 (Voir : Le programme individuel – "Le Ranking Régional")		
	Envoi des engagements : 10 juin 2009 Parution de la Start-List : 18 juin 2009			

■ **Date de la compétition**

Samedi 27 et dimanche 28 juin 2009

■ **Lieux**

Organisation régionale sur un lieu unique.

■ **Equipement**

Bassin de 50 mètres. Chronométrage automatique.

■ **Catégories d'âge concernées**

Minimes, Cadets, Juniors, Seniors.

Les nageurs et les nageuses de 13 ans (né(e)s en 1996) de séries N1 pourront participer à la compétition.

■ **Règlement sportif**

Les séries seront nagées toutes catégories confondues pour toutes les épreuves. Si le nombre de nageurs engagés sur une épreuve est inférieur à 8, le système des séries et des finales sera maintenu (décision fédérale).

Finale A et B toutes catégories pour toutes les épreuves à l'exception des 400m 4 Nages, 800 et 1500 mètres Nage Libre qui seront classés au temps par catégorie.

La commission de Natation se laisse le droit de limiter le nombre de séries de 800 et 1500 mètres Nage Libre.

Un classement par catégories sera effectué à l'issue des séries et les trois premiers recevront une récompense. Des finales A et B seront organisées à partir du classement des séries toutes catégories. Les trois premiers de la finale A recevront une récompense.

Le vainqueur sera déclaré "*Champion Île de France d'été*"

■ **Conditions de participation**

A l'issue d'une période de qualification étendue (du premier jour de la saison sportive 2009 au 17 mai 2009), les nageurs sont classés selon leur niveau de performance. Les 70 meilleurs nageurs de chaque épreuve obtiennent le droit de participer au *Championnat d'Île de France d'été*. Cette liste sera épurée des nageurs ne s'étant pas classés dans 2 épreuves distinctes minimum et qui n'ont pas participé obligatoirement à 2 compétitions qualificatives reconnues par le Comité Régional durant la période du 1^{er} Janvier 2009 au 17 mai 2009.

Le ranking régional est un classement des performances en bassin de 50 mètres. Les performances réalisées en bassin de 25 mètres seront cependant prises en compte, mais elles seront classées selon leur équivalent en grand bassin, en utilisant la table de conversion fédérale.

Un nageur régulièrement qualifié au Championnat d'Île de France d'été ne peut pas participer au *Critérium d'Île de France d'été*.

Les nageurs ne peuvent participer que dans les épreuves pour lesquelles ils se sont qualifiés.

■ Modalité d'engagements

Les clubs devront engager leurs nageurs au C.I.F. pour le mercredi 10 juin 2009 par mail à engagements@cif-natation.fr

Les nageurs ne pourront nager que 4 épreuves au maximum et pas plus de 2 épreuves par réunion. Pour chaque épreuve, les temps d'engagements sont des temps tous bassins qui doivent obligatoirement préciser le lieu et la date de réalisation.

Relais : Les clubs pourront présenter un relais au maximum par épreuve de relais (soit 1 équipe sur le 4x100 Nage Libre, 1 équipe sur le 4x200 Nage Libre et 1 équipe sur le 4x100 4 Nages au maximum). Les clubs ayant deux nageurs du même sexe participant à la compétition peuvent présenter un relais 4x100 Nage Libre, un relais 4x200 Nage Libre et un relais 4x100 4 Nages.

La liste des engagements non retenus et la Start-List paraîtront au BO le 18 juin 2009.

■ Programme

1 ^{ère} réunion SAMEDI Matin- Séries	2 ^{ème} réunion SAMEDI Après-midi- Finales
<p>200 m Nage Libre Dames et Messieurs 200 m Dos Dames et Messieurs 100 m Brasse Dames et Messieurs 400 m Nage Libre Dames et Messieurs (classement au temps) 100 m Papillon Dames et Messieurs 200 m 4 Nages Dames et Messieurs</p>	<p><u>Finales A puis B</u> :</p> <p>200 m Nage Libre Dames et Messieurs 200 m Dos Dames et Messieurs 100 m Brasse Dames et Messieurs</p> <p><u>Relais</u> :</p> <p>4x100 4 Nages Dames et Messieurs</p> <p><u>Classement au temps</u> :</p> <p>1500 m Nage Libre Messieurs</p> <p><u>Finales A puis B</u> :</p> <p>100 m Papillon Dames et Messieurs 200 m 4 Nages Dames et Messieurs</p>
3 ^{ème} réunion DIMANCHE Matin - Séries	4 ^{ème} réunion DIMANCHE Après-midi - Finales
<p>200 m Brasse Dames et Messieurs 100 m Nage Libre Dames et Messieurs 400 m 4 Nages Dames et Messieurs (classement au temps) 200 m Papillon Dames et Messieurs 100 m Dos Dames et Messieurs 50 m Nage Libre Dames et Messieurs 50 m Brasse Dames et Messieurs 50 m Dos Dames et Messieurs 50 m Papillon Dames et Messieurs</p>	<p><u>Finales A puis B</u> :</p> <p>200 m Brasse Dames et Messieurs 100 m Nage Libre Dames et Messieurs</p> <p><u>Classement au temps</u> :</p> <p>800 m Nage Libre Dames</p> <p><u>Relais</u> :</p> <p>4x100 Nage Libre Dames et Messieurs</p> <p><u>Finales A puis B</u> :</p> <p>200 m Papillon Dames et Messieurs 100 m Dos Dames et Messieurs 50 m Nage Libre Dames et Messieurs 50 m Brasse Dames et Messieurs 50 m Dos Dames et Messieurs 50 m Papillon Dames et Messieurs</p>

■ **Récompenses**

Les 3 premiers de chaque épreuve, par catégorie (Minimes, Cadets, Juniors/Séniors) à l'issue des séries recevront une récompense.

Les 3 premiers de la finale A recevront une récompense. Le vainqueur sera déclaré "*Champion Île de France d'été*".

Un classement élite mixte sera effectué pour cette compétition (voir le chapitre des dispositions générales).

■ **Classement**

CLASSEMENT ELITE MIXTE : voir dispositions générales.

■ **Officiels**

Se référer au chapitre sur les précisions concernant la désignation de jurys.

Critérium d'Ile de France d'été en grand bassin				Gestion Extranat
	Qualificatif aux championnats de France Minimes et Cadets. Référence internationale			50m
	27 et 28 juin 2009		organisation interrégionale	
	Minimes Cadets Juniors Seniors	<p>Nageurs non qualifiés au Championnat d'Ile de France d'été et qui réalisent au moins 2 performances sur 2 épreuves distinctes des grilles en bassin de 25 m ou 50 m.</p> <p>Nageurs qualifiés à l'issue des "Rencontres Départementales Open". Ces nageurs devront avoir participé à au moins 2 meetings qualificatifs durant la période 1^{er} Janvier 2009 – 17 mai 2009 (Voir : Le programme individuel – "Le Ranking Régional")</p>		
	<p>Envoi des engagements : 16 juin 2009 Parution de la Start-List : 18 juin 2009</p>			

■ **Date de la compétition**

Samedi 27 et dimanche 28 juin 2009

■ **Lieux**

Organisation régionale sur un lieu unique.

■ **Equipement**

Bassin de 50 mètres. Chronométrage automatique.

■ **Catégories d'âge concernées**

Minimes, Cadets, Juniors, Seniors.

■ **Règlement sportif**

Les séries seront nagées toutes catégories confondues pour toutes les épreuves. Si le nombre de nageurs engagés sur une épreuve est inférieur à 8, le système des séries et des finales sera maintenu (décision fédérale).

Finale A et B toutes catégories pour toutes les épreuves à l'exception des 400 m 4 Nages, 800 et 1500 mètres Nage Libre pour lesquelles le classement se fait au temps.

La commission de Natation se laisse le droit de limiter le nombre de séries de 800 et 1500 mètres Nage Libre.

Un classement par catégories sera effectué à l'issue des séries et les trois premiers recevront une récompense. Des finales A et B seront organisées à partir du classement des séries toutes catégories. Les trois premiers de la finale A recevront une récompense.

■ **Conditions de participation**

Sont qualifiés les nageurs qui ne sont pas retenus au Championnat d'Ile de France d'été et qui réalisent au moins 2 performances sur 2 épreuves distinctes entrant dans la grille en bassin de 25m ou la grille en bassin de 50m selon que la performance a été réalisée en bassin de 25m ou bassin de 50m. Ces nageurs doivent avoir participé obligatoirement à 2 compétitions qualificatives reconnues par le Comité Régional durant la période du 1^{er} Janvier 2009 au 17 mai 2009.

Les nageurs qui ne sont pas qualifiés au *Critérium d'Ile de France d'été* à l'issue de la période qualificative peuvent y accéder en participant aux "*Rencontres Départementales Open*", placées deux semaines avant. Pour se qualifier, ils devront réaliser deux performances sur 2 épreuves distinctes de la grille en bassin de 25m ou de la grille en bassin de 50m, selon que la performance a été réalisée en bassin de 25m ou en bassin de 50m. Ces nageurs doivent avoir participé obligatoirement à 2 compétitions qualificatives reconnues par le Comité Régional durant la période du 1^{er} Janvier 2009 au 17 mai 2009.

Le ranking régional est un classement des performances en bassin de 50 mètres. Les performances réalisées en bassin de 25 mètres seront cependant prises en compte, mais elles seront classées selon leur équivalent en grand bassin, en utilisant la table de conversion fédérale.

Les nageurs ne peuvent participer que dans les épreuves pour lesquelles ils se sont qualifiés.

Les nageurs qualifiés au *Championnat d'Île de France d'été* ne peuvent pas participer à cette compétition.

Le classement régional sera établi dès la première compétition qualificative et sera actualisé régulièrement tout au long de la saison jusqu'au 17 mai 2009.

■ Modalité d'engagements

Les clubs devront engager leurs nageurs au C.I.F. pour le mardi 16 juin 2009 par mail à engagements@cif-natation.fr

Les nageurs ne pourront nager que 4 épreuves au maximum et pas plus de 2 épreuves par réunion. Pour chaque épreuve, les temps d'engagements sont des temps tous bassins qui doivent obligatoirement préciser le lieu et la date de réalisation.

La liste des engagements non retenus et la Start-List paraîtront au BO le 18 juin 2009.

■ Programme

1 ^{ère} réunion SAMEDI Matin- Séries	2 ^{ème} réunion SAMEDI Après-midi- Finales
<p>200 m Nage Libre Dames et Messieurs 200 m Dos Dames et Messieurs 100 m Brasse Dames et Messieurs 400 m Nage Libre Dames et Messieurs (classement au temps) 100 m Papillon Dames et Messieurs 200 m 4 Nages Dames et Messieurs</p>	<p><u>Finales A puis B :</u> 200 m Nage Libre Dames et Messieurs 200 m Dos Dames et Messieurs 100 m Brasse Dames et Messieurs</p> <p><u>Relais :</u> 4x100 4 Nages Dames et Messieurs</p> <p><u>Classement au temps :</u> 1500 m Nage Libre Messieurs</p> <p><u>Finales A puis B :</u> 100 m Papillon Dames et Messieurs 200 m 4 Nages Dames et Messieurs</p>
3 ^{ème} réunion DIMANCHE Matin - Séries	4 ^{ème} réunion DIMANCHE Après-midi - Finales
<p>200 m Brasse Dames et Messieurs 100 m Nage Libre Dames et Messieurs 400 m 4 Nages Dames et Messieurs (classement au temps) 200 m Papillon Dames et Messieurs 100 m Dos Dames et Messieurs 50 m Nage Libre Dames et Messieurs 50 m Brasse Dames et Messieurs 50 m Dos Dames et Messieurs 50 m Papillon Dames et Messieurs</p>	<p><u>Finales A puis B :</u> 200 m Brasse Dames et Messieurs 100 m Nage Libre Dames et Messieurs</p> <p><u>Classement au temps :</u> 800 m Nage Libre Dames</p> <p><u>Relais :</u> 4x100 Nage Libre Dames et Messieurs</p> <p><u>Finales A puis B :</u> 200 m Papillon Dames et Messieurs 100 m Dos Dames et Messieurs 50 m Nage Libre Dames et Messieurs 50 m Brasse Dames et Messieurs 50 m Dos Dames et Messieurs 50 m Papillon Dames et Messieurs</p>

■ Récompenses

Les 3 premiers de chaque épreuve, par catégorie (Minimes, Cadets, Juniors/Séniors) à l'issue des séries recevront une récompense.

Les 3 premiers de la finale A recevront une récompense.

Un classement élite mixte sera effectué pour cette compétition (voir le chapitre des dispositions générales).

■ Officiels

Se référer au chapitre sur les précisions concernant la désignation de jurys.

■ Grille des temps de qualification

Grille de temps Bassin de 50 mètres :

Dames	Séniors	Juniors	Cadets 2 ^{ème} année	Cadets 1 ^{ère} année	Minimes 2 ^{ème} année	Minimes 1 ^{ère} année
50 NL	0:29.99	0:30.96	0:31.14	0:31.32	0:31.69	0:32.43
100 NL	1:04.69	1:06.77	1:07.18	1:07.55	1:08.37	1:09.97
200 NL	2:19.27	2:23.76	2:24.63	2:25.43	2:27.19	2:30.63
400 NL	4:51.99	5:00.57	5:03.27	5:04.98	5:08.61	5:16.79
800 NL	10:00.99	10:18.66	10:24.19	10:27.70	10:35.21	10:52.04
50 D	0:34.57	0:35.67	0:35.89	0:36.09	0:36.53	0:37.38
100 D	1:12.87	1:15.03	1:15.49	1:15.89	1:17.25	1:18.83
200 D	2:35.25	2:40.32	2:41.30	2:42.20	2:45.10	2:48.47
50 B	0:37.56	0:38.77	0:39.01	0:39.22	0:39.70	0:40.63
100 B	1:21.37	1:23.76	1:24.26	1:24.74	1:26.25	1:28.02
200 B	2:55.78	3:00.96	3:02.05	3:03.08	3:06.34	3:10.15
50 P	0:31.98	0:33.01	0:33.21	0:33.40	0:33.81	0:34.60
100 P	1:10.52	1:12.59	1:13.02	1:13.44	1:14.75	1:16.28
200 P	2:34.65	2:39.20	2:40.16	2:41.06	2:43.93	2:47.29
200 4N	2:38.32	2:42.98	2:43.97	2:44.89	2:47.82	2:51.26
400 4N	5:34.21	5:44.04	5:46.13	5:48.07	5:54.27	6:01.58

Messieurs	Séniors	Juniors	Cadets 2 ^{ème} année	Cadets 1 ^{ère} année	Minimes 2 ^{ème} année	Minimes 1 ^{ère} année
50 NL	0:25.83	0:26.44	0:27.13	0:27.43	0:28.41	0:29.48
100 NL	0:56.83	0:58.17	0:59.68	1:00.37	1:02.51	1:04.85
200 NL	2:05.20	2:08.16	2:11.49	2:12.99	2:17.32	2:22.87
400 NL	4:27.49	4:33.10	4:40.21	4:43.41	4:53.48	5:04.46
1500 NL	17:38.73	18:00.97	18:29.09	18:41.77	19:21.59	20:05.09
50 D	0:30.34	0:31.07	0:31.95	0:32.32	0:33.37	0:34.73
100 D	1:04.45	1:05.80	1:07.51	1:08.28	1:10.71	1:13.35
200 D	2:19.80	2:22.74	2:26.29	2:28.13	2:33.39	2:39.13
50 B	0:32.70	0:33.47	0:34.43	0:34.83	0:35.95	0:37.42
100 B	1:11.28	1:12.78	1:14.88	1:15.74	1:18.20	1:21.13
200 B	2:33.67	2:36.91	2:41.45	2:43.30	2:48.61	2:54.92
50 P	0:28.04	0:28.70	0:29.54	0:29.87	0:30.84	0:32.08
100 P	1:01.95	1:03.26	1:05.10	1:05.83	1:07.98	1:10.52
200 P	2:18.38	2:21.28	2:24.95	2:26.62	2:31.82	2:37.51
200 4N	2:21.70	2:24.68	2:28.43	2:30.62	2:35.45	2:41.28
400 4N	4:59.09	5:05.89	5:14.76	5:18.36	5:28.70	5:41.00

Grille de temps Bassin de 25 mètres :


Dames	Séniors	Juniors	Cadets 2 ^{ème} année	Cadets 1 ^{ère} année	Minimes 2 ^{ème} année	Minimes 1 ^{ère} année
50 NL	0:29.29	0:30.26	0:30.44	0:30.62	0:30.99	0:31.73
100 NL	1:03.09	1:05.17	1:05.58	1:05.95	1:06.77	1:08.37
200 NL	2:15.87	2:20.36	2:21.23	2:22.03	2:23.79	2:27.23
400 NL	4:44.49	4:53.07	4:55.76	4:57.47	5:01.11	5:09.29
800 NL	9:44.99	10:02.66	10:08.19	10:11.71	10:19.21	10:36.04
50 D	0:33.96	0:35.06	0:35.29	0:35.49	0:35.93	0:36.78
100 D	1:11.37	1:13.53	1:13.99	1:14.39	1:15.75	1:17.33
200 D	2:32.05	2:37.13	2:38.09	2:39.00	2:41.90	2:45.27
50 B	0:36.76	0:37.97	0:38.21	0:38.42	0:38.90	0:39.82
100 B	1:19.37	1:21.76	1:22.26	1:22.74	1:24.25	1:26.02
200 B	2:50.78	2:55.95	2:57.05	2:58.08	3:01.34	3:05.15
50 P	0:31.38	0:32.42	0:32.61	0:32.80	0:33.20	0:33.99
100 P	1:09.21	1:11.29	1:11.73	1:12.14	1:13.45	1:14.98
200 P	2:31.75	2:36.29	2:37.26	2:38.17	2:41.03	2:44.39
200 4N	2:34.82	2:39.48	2:40.47	2:41.38	2:44.32	2:47.76
400 4N	5:26.21	5:36.04	5:38.13	5:40.06	5:46.27	5:53.58

Messieurs	Séniors	Juniors	Cadets 2 ^{ème} année	Cadets 1 ^{ère} année	Minimes 2 ^{ème} année	Minimes 1 ^{ère} année
50 NL	0:25.13	0:25.74	0:26.43	0:26.73	0:27.71	0:28.78
100 NL	0:55.22	0:56.57	0:58.08	0:58.77	1:00.91	1:03.25
200 NL	2:01.80	2:04.76	2:08.09	2:09.59	2:13.92	2:19.47
400 NL	4:19.99	4:25.60	4:32.70	4:35.90	4:45.98	4:56.96
1500 NL	17:08.73	17:30.97	17:59.09	18:11.77	18:51.59	19:35.09
50 D	0:29.74	0:30.47	0:31.35	0:31.72	0:32.77	0:34.13
100 D	1:02.95	1:04.30	1:06.01	1:06.78	1:09.21	1:11.85
200 D	2:16.60	2:19.54	2:23.09	2:24.93	2:30.19	2:35.93
50 B	0:31.90	0:32.67	0:33.63	0:34.03	0:35.15	0:36.62
100 B	1:09.28	1:10.77	1:12.89	1:13.74	1:16.20	1:19.13
200 B	2:28.68	2:31.91	2:36.45	2:38.31	2:43.61	2:49.92
50 P	0:27.45	0:28.10	0:28.94	0:29.27	0:30.24	0:31.49
100 P	1:00.65	1:01.96	1:03.80	1:04.54	1:06.68	1:09.22
200 P	2:15.48	2:18.38	2:22.05	2:23.72	2:28.92	2:34.61
200 4N	2:18.19	2:21.17	2:24.93	2:27.12	2:31.95	2:37.78
400 4N	4:51.09	4:57.89	5:06.76	5:10.36	5:20.69	5:33.00

Règlement Sportif

Maîtres



Interclubs open des Maîtres d'Ile de France			LM1
	7 décembre 2008		 25m
	Envoi des engagements : 21 novembre 2008		

■ **Date de la compétition**

Dimanche 7 décembre 2008

■ **Equipement**

Bassin de 25 mètres, chronométrage électronique

■ **Catégories d'âges**

Les catégories « maîtres » de la FINA seront appliquées

■ **Règlement sportif**

Compétition par équipe, ouverte aux nageurs de 25 ans et plus, licenciés à la Fédération Française de Natation ou à une Fédération étrangère.

Les nageurs représentent leur club.

Chaque équipe est composée de dix nageurs du même club. La répartition hommes/femmes dans les équipes est libre.

Les séries sont nagées au temps d'engagement, sans tenir compte ni du sexe, ni de l'âge des concurrents.

Chaque nageur participe obligatoirement à une épreuve individuelle et deux relais (la participation au 10x25 m nage libre est obligatoire).

■ **Épreuves:**

- 50, 100 m dans chaque style
- 100m 4 nages et 200 m 4 nages
- Relais 6 x 50 m nage libre et 4 x 50 m 4 nages
- Relais 10 x 25 m nage libre.

■ **Programme :**

1 ^{ère} réunion Ouverture portes : 8h30 – 1 ^{er} départ : 9h30	2 ^{ème} réunion 1 ^{er} départ : 14h00
4x50 4nages 100 papillon 50 dos 100 brasse 50 nage libre 200 4nages	6x50 nage libre 50 papillon 100 dos 50 brasse 100 nage libre 100 4 nages 10x25 nage libre

■ **Classement:**

Le classement s'effectue d'après la table de cotation fédérale, affectée d'un coefficient de majoration moyen calculé à partir des records mondiaux de la catégorie d'âge (50 et 100 m dans chaque spécialité) comparés au record du monde de la catégorie CI (bassin de 25 m) à la date du 31 mai de la saison précédente.

Les points des relais seront calculés ainsi et plafonnés à 2000 points

■ **6x50 m nage libre :**

Cotation du 200 m brasse dames X moyenne des coefficients des relayeurs .Pour une relayeuse, le coefficient est pris dans la table relais dames, pour un relayeur, le coefficient est pris dans la table individuelle messieurs.

■ **4 x 50 4 m nages :**

Cotation du 200 m papillon messieurs X moyenne des coefficients des relayeurs. Pour une relayeuse, le coefficient est pris dans la table relais dames; pour un relayeur, le coefficient est pris dans la table individuelle messieurs.

■ **10x25 m nage libre :**

Cotation du 200 m nage libre messieurs X moyenne des coefficients des relayeurs. Pour une relayeuse, le coefficient est pris dans la table relais, pour un relayeur, le coefficient est pris dans la table individuelle messieurs.

Les points des individuels seront calculés ainsi et plafonnés à 1500 points: cotation de l'épreuve multipliée par le coefficient du nageur dans la table individuelle.

Exemple : 100m papillon pour une nageuse, cotation du 100m papillon dames multipliée par le coefficient dans la table individuelle dames. Pour un nageur, cotation du 100 m papillon messieurs multipliée par le coefficient dans la table individuelle messieurs.

Ces coefficients sont appliqués aux dames pour leur participation aux relais.

Pour les messieurs, les coefficients appliqués restent les mêmes que pour les épreuves individuelles

■ **Récompenses :**

Il n'y a pas de récompense individuelle.

Les trois premières équipes au classement général final seront récompensées





■ **Formalité d'engagement**

Les engagements devront parvenir à l'organisateur au plus tard le 21 novembre 2007. au format PCE et au format Excel (téléchargeable sur le site régional) par disquette ou par courrier électronique. Le bordereau récapitulatif papier et le règlement financier devant être envoyé simultanément.

Aucun engagement ne sera accepté sur place.

■ **Droits d'engagement:**

Les droits d'engagement sont fixés à 100 euros par équipe. (remise de 50 euros si participation)

Championnats d'hiver open des Maîtres d'Ile de France			160
	Date à définir		 25m
	Envoi des engagements :		

■ **Date de la compétition**

Date à définir

■ **Equipement**

Bassin de 25 mètres

■ **Catégories d'âges**

■ **Epreuves individuelles**

C1	25 à 29 ans	1984 / 1980
C2	30 à 34 ans	1979 / 1975
C3	35 à 39 ans	1974 / 1970
C4	40 à 44 ans	1969 / 1965
C5	45 à 49 ans	1964 / 1960
C6	50 à 54 ans	1959 / 1955
C7	55 à 59 ans	1954 / 1950
C8	60 à 64 ans	1949 / 1945

C9	65 à 69 ans	1944 / 1940
C10	70 à 74 ans	1939 / 1935
C11	75 à 79 ans	1934 / 1930
C12	80 à 84 ans	1929 / 1925
C13	85 à 89 ans	1924 / 1920
C14	90 à 94 ans	1919 / 1915
C15	95 et après	1914 et avant

■ **Epreuves de relais**

R1	Entre 100 et 119 ans
R2	120 / 159 ans
R3	160 / 199 ans
R4	200 / 239 ans

R5	240 / 279 ans
R6	280 / 319 ans
R7	320 / 359 ans
R8	360 ans et plus

■ **Règlement sportif**

Conformément aux règles F.I.N.A. et de la F.F.N. Il n'y aura qu'un seul départ

Aucun temps limite d'engagement pour l'ensemble des épreuves.

Chaque nageur pourra participer à 4 épreuves individuelles et aux relais. Eventuellement en fonction de la durée des réunions et des possibilités d'accueil de la piscine le nombre des séries pourra être limité. La sélection se fera par ordre d'arrivée des engagements.

Pour les relais, en cas de changement d'un ou plusieurs nageurs, les relais devront rester dans la même catégorie d'âge correspondant aux engagements. Si cela n'est pas le cas ils seront hors classement.

■ **Programme**

1 ^{ère} réunion SAMEDI Ouverture portes : 8h30 – 1 ^{er} départ : 9h30	2 ^{ème} réunion DIMANCHE Ouverture portes : 8h30 – 1 ^{er} départ : 9h30
200 Nage Libre Dames et Messieurs 100 4 Nages Dames et Messieurs 200 Brasse Dames et Messieurs 100 Papillon Dames et Messieurs Pause de 30 minutes 100 Dos Dames et Messieurs 50 Brasse Dames et Messieurs 100 Nage Libre Dames et Messieurs 4x50 4 Nages Dames et Messieurs et mixte	400 Nage Libre Messieurs et Dames 50 Papillon Messieurs et Dames 200 4 Nages Messieurs et Dames 50 Dos Messieurs et Dames 4x50 Nage Libre Messieurs et Dames et mixte Pause de 30 minutes 200 Dos Messieurs et Dames 50 Nage Libre Messieurs et Dames 100 Brasse Messieurs et Dames 10x50 Nage Libre Mixte toutes catégories

NB : Mixte = moitié dames et moitié messieurs

■ **Modalités d'engagements**

Ils devront parvenir au C.I.F. pour le impérativement

- Sur disquette accompagnée de leur bordereau papier et les relais sur fiches spécifiques.
- Par Internet avec le fichier informatique joint, un bordereau papier sera transmis au CIF par courrier et servira de justificatif.

Aucun engagement ne sera accepté après cette date.

Une start-list paraîtra sur le site du CIF 8 jours avant la compétition.

Les nageurs devront être obligatoirement licenciés à la date du dépôt des engagements.

Les engagements et les forfaits sont soumis aux dispositions générales du règlement natation du C.I.F. : les clubs Franciliens verront leur compte débité dans les livres du C.I.F. et crédité de la remise, les forfaits non déclarés avant le ne bénéficieront pas de la remise et la totalité des droits restera acquise au C.I.F.

■ **Droits d'engagements :**

Individuel	15 €	remise de 50% = 7,50 €
Relais	22 €	remise de 50% = 11 €

■ **Engagements au bord du bassin**

Le jour de la compétition, ils seront acceptés dans la mesure des places disponibles suite aux forfaits, et **réservés aux nageurs ne figurant pas sur le programme.**

Ils devront présenter leur licence en cours et s'acquitter du droit d'engagement d'un montant de 35 euros (chèque ou espèce). Un reçu de paiement sera remis

■ **Récompenses :**

Classement individuel :	Une médaille aux trois premiers par catégorie d'âge.
Classement relais :	Une médaille aux trois premiers relais par catégorie d'âge.
Pour le 10x50 Nage Libre Mixte	Une médaille aux trois premiers relais.

Une nageuse ou un nageur, hors Ile de France, engagé sur la compétition ne pourra prétendre au titre de champion d'Ile de France.

Championnats d'été open des Maîtres d'Ile de France			170
	31 mai et 1^{er} juin 2009		 50m
	Envoi des engagements : 19 mai 2009		

■ **Date de la compétition**

- 31 mai et 1^{er} juin 2009

■ **Equipement**

Bassin de 50 mètres

■ **Catégories d'âges**

■ **Epreuves individuelles**

C1	25 à 29 ans	1984 / 1980
C2	30 à 34 ans	1979 / 1975
C3	35 à 39 ans	1974 / 1970
C4	40 à 44 ans	1969 / 1965
C5	45 à 49 ans	1964 / 1960
C6	50 à 54 ans	1959 / 1955
C7	55 à 59 ans	1954 / 1950
C8	60 à 64 ans	1949 / 1945

C9	65 à 69 ans	1944 / 1940
C10	70 à 74 ans	1939 / 1935
C11	75 à 79 ans	1934 / 1930
C12	80 à 84 ans	1929 / 1925
C13	85 à 89 ans	1924 / 1920
C14	90 à 94 ans	1919 / 1915
C15	95 et après	1914 et avant

■ **Epreuves de relais**

R1	Entre 100 et 119 ans
R2	120 / 159 ans
R3	160 / 199 ans
R4	200 / 239 ans

R5	240 / 279 ans
R6	280 / 319 ans
R7	320 / 359 ans
R8	360 ans et plus

■ **Règlement sportif**

Conformément aux règlements de la F.I.N.A. et de la F.F.N. Il n'y aura qu'un seul départ

Aucun temps limite d'engagement pour l'ensemble des épreuves.

Eventuellement, en fonction de la durée des réunions et des possibilités d'accueil de la piscine, le nombre des séries pourra être limité. La sélection se fera par ordre d'arrivée des engagements.

■ **Programme**

1 ^{ère} réunion SAMEDI Ouverture portes : 8h30 – 1 ^{er} départ : 9h30	2 ^{ème} réunion DIMANCHE Ouverture portes : 8h30 – 1 ^{er} départ : 9h30
400 Nage Libre Dames et Messieurs 200 Dos Dames et Messieurs 50 Nage Libre Dames et Messieurs 200 Papillon Dames et Messieurs 100 Brasse Dames et Messieurs Pause de 30 minutes 50 Dos Dames et Messieurs 200 Nage Libre Dames et Messieurs 100 Papillon Dames et Messieurs 4x50 4 Nages Dames et Messieurs et mixte	100 Nage Libre Messieurs et Dames 200 4 Nages Messieurs et Dames 50 Brasse Messieurs et Dames 4x50 Nage Libre Messieurs et Dames et mixte Pause de 30 minutes 400 4 Nages Messieurs et Dames 50 Papillon Messieurs et Dames 100 Brasse Messieurs et Dames 100 Dos Messieurs et Dames 10x50 Nage Libre Mixte toutes catégories

NB : Mixte = moitié dames et moitié messieurs

■ Modalités d'engagements

Ils devront parvenir au C.I.F. pour le 19 mai 2009

- Par Internet au format PCE à engagements@cif-natation.fr

Aucun engagement ne sera accepté après cette date.

Une start-list paraîtra sur le site du CIF 5 jours avant la compétition. Forfaits impératifs le mercredi avant la compétition.

Les engagements et les forfaits sont soumis aux dispositions générales du règlement natation du C.I.F. : les clubs Franciliens verront leur compte débité dans les livres du C.I.F. et crédité de la remise ; les forfaits non déclarés avant le ne bénéficieront pas de la remise et la totalité des droits resteront acquis au C.I.F.

Les nageurs devront être obligatoirement licenciés à la date du dépôt des engagements.

Une nageuse ou un nageur, hors Ile de France, engagé sur la compétition ne pourra prétendre au titre de champion d'Ile de France.

■ Droits d'engagements :

Individuel	15 €	remise de 50% = 7,50 €
Relais	22 €	remise de 50% = 11 €

Les engagements au bord du bassin, le jour de la compétition, seront acceptés dans la mesure des places disponibles, et **réservés aux nageurs ne figurant pas sur le programme**. Le droit d'engagement, d'un montant de 35 €, sera réglé impérativement sur place par chèque à l'ordre du C.I.F. Un reçu de paiement sera remis.

■ Récompenses

Classement individuel :	Une médaille aux trois premiers par catégorie d'âge.
Classement relais :	Une médaille aux trois premiers relais par catégorie d'âge.
Pour le 10x50 Nage Libre Mixte	Une médaille aux trois premiers relais.

Règlement Sportif

Eau Libre



Dispositions particulières du règlement Eau Libre du CIF

- La demande d'inscription, obligatoirement signée par l'intéressé et le Président du club, est établie sur le modèle de l'imprimé joint.
- Les numéros de licence et du club sont indispensables.
- Le comité d'organisation se réserve le droit de :
 - Prendre toutes les dispositions nécessaires pour que la manifestation se déroule dans les meilleures conditions de sécurité,
 - Limiter le nombre de concurrents,
 - Modifier le tracé, les horaires des courses,
 - Refuser toute inscription non conforme,
 - Supprimer ou interrompre la course si des situations imprévues indépendantes de la volonté du comité d'organisation l'y obligent, et ce, sans indemnités compensatoires.
 - S'opposer au départ d'un concurrent qui n'est manifestement pas en état d'effectuer la course. Le médecin du comité d'organisation, pour ce qui relève du domaine médical, a toute autorité pour prendre les dispositions immédiates nécessaires.
- Le juge arbitre applique les règlements FINA.
- Le comité régional organisateur ne peut être tenu responsable de toute indisposition ou malaise pendant ou après la course, ou autres indispositions ultérieures prétextant la nature de la course.
- Le droit à l'image :
- Chaque participant accepte que l'organisateur se réserve le droit d'utiliser l'image d'un nageur à des fins de communication et/ou de promotion de la manifestation.

■ Classement mixte « eau libre » des clubs

- Championnat d'Île de France 5 Km indoor : date et lieu à définir
- Etapes de la coupe d'Île de France 1,5 Km et 3 Km à Torcy : 4 juillet 2009
- Etapes de la coupe de France 2,5 Km et 5 Km à Jablines : 5 juillet 2009

A l'issue de chacune de ces 5 épreuves un classement général dames et un classement messieurs seront effectués.

Tous les engagés marqueront les points de la table de cotation « eau libre » de la coupe de France :

- 1,5 Km : 1^{er} : 100 pts, 2^{ème} : 80 pts, 3^{ème} : 70 pts, 4^{ème} : 60 pts, 5^{ème} : 50 pts etc.
- 2,5 Km : 1^{er} : 150 pts, 2^{ème} : 130 pts, 3^{ème} : 120 pts, 4^{ème} : 110 pts, 5^{ème} : 100 pts etc.
- 3 Km : 1^{er} : 200 pts, 2^{ème} : 170 pts, 3^{ème} : 150 pts, 4^{ème} : 140 pts, 5^{ème} : 130 pts etc.
- 5 Km : 1^{er} : 250 pts, 2^{ème} : 220 pts, 3^{ème} : 200 pts, 4^{ème} : 190 pts, 5^{ème} : 180 pts etc.

Chaque nageur pourra additionner les points marqués sur le 5 Km indoor, sur le 1,5 Km ou le 3 Km à Torcy (voir le règlement de la compétition) et sur le 2,5 Km ou le 5 Km à Jablines (voir le règlement de la compétition). Une étude sera faite si un comité départemental souhaite intégrer le circuit régional.

Un classement récapitulatif par club sera effectué sur ces 5 épreuves. Le club ayant marqué le plus grand nombre de points sera déclaré vainqueur. En cas d'égalité, le vainqueur sera le club qui aura le plus grand nombre de nageurs et nageuses classés, sur la totalité des épreuves.

Ce classement donnera lieu à l'attribution des prix comme suit :

1 ^{er} club	500 €
2 ^{ème} club	410 €
3 ^{ème} club	325 €
4 ^{ème} et 5 ^{ème} club	245 €
6 ^{ème} au 8 ^{ème} club	165 €

Le classement général paraîtra au bulletin du C.I.F. le 9 Juillet 2009

Pour promouvoir ce classement, les 8 premiers clubs reçoivent un prix remis à l'Assemblée Générale annuelle du C.I.F. *aux représentants des clubs présents*. Les clubs absents ne recevront pas leur prix.

Objectif envisagé à terme : afin de développer l'eau libre en Ile de France, ce classement prendra en compte le 5Km indoor et 4 étapes régionales.

Championnat d'Ile de France 5 kilomètres INDOOR			-
	1^{er} mars		 50m
	Envoi des engagements : 20 février 2009		

■ **Lieu**

A définir, bassin de 50m

■ **Date**

A définir

■ **Règlement sportif**

Ce championnat s'effectuera à deux nageurs par ligne,

Le CIF se réserve le droit de mettre en place des séries mixtes suivant le nombre de candidats.

Ce championnat est ouvert aux licencié(e)s benjamins et plus. Les poussins ne seront donc pas acceptés.

Seront établis :

Un classement dames et messieurs toutes catégories.

Un classement dames et messieurs par catégorie : Juniors, Cadets, Minimes. Benjamins.

■ **Récompenses**





Une médaille sera attribuée aux trois premiers toutes catégories filles et garçons.

Une médaille sera attribuée aux trois premiers de chaque catégorie.

■ **Classement mixte « eau libre » des clubs**

Voir dispositions particulières « eau libre »

La confirmation, ainsi que la date et le lieu, paraîtront dans le BO.

Etapes de la Coupe d'Ile de France 1,5 Km et 3 Km			-
	4 juillet 2009		 eau libre
	Envoi des engagements : 27 juin 2009		

■ **Préambule**

La natation en eau libre est devenue une discipline olympique avec le 10 kilomètres. Mais elle se développe depuis longtemps en Ile de France et ailleurs. Cet engouement pour le milieu naturel est encouragé par l'organisation de l'étape de Coupe Ile de France d'Eau Libre à Torcy (Seine et marne).

Il convient toutefois de prévenir les éventuels novices que cette compétition est très accessible, mais peut présenter, comme pour toutes les compétitions en extérieur, quelques contraintes, notamment quand le climat est loin d'être au beau fixe.

Un niveau minimum de natation est donc indispensable pour profiter au maximum de cette activité extrêmement riche.

Quoiqu'il en soit, venez nombreux y participer !

■ **Date de la compétition**

samedi 04 juillet 2009

■ **Lieu**

Torcy (Seine et Marne)

■ **Règlement sportif**

Application du règlement fédéral de la Coupe de France de l'Eau Libre.

Distances des étapes à parcourir : 1,5 Km et 3 Km

Départ : 9h30 pour le 1,5 Km et 10h30 pour le 3 Km

Réunions Techniques sur place : 9h00 pour le 1,5 Km et à 10h00 pour le 3 Km.

Catégories : Toutes Catégories

Une seule étape par nageur, le nageur s'engage pour l'une des deux étapes, il sera classé dans l'étape pour laquelle il s'est engagé.

Pour les nageurs franciliens, ces deux étapes tiendront lieu de Championnats Régionaux Ile de France.

■ **Engagement**

Pour le 27 juin 2009 dernier délai.

■ **Droits d'engagement**

8 € pour le 3 Km

5 € pour le 1,5 Km

■ **Classement**

Un classement Féminin Toutes Catégories et un classement Masculin Toutes Catégories pour le 1,5 Km et le 3 Km plus un classement par catégorie d'âge.


- RECOMPENSES du 1,5 Km et du 3 Km :
Une coupe aux trois premiers toutes catégories

- CHAMPIONNAT REGIONAL

Une médaille aux trois premiers Dames et Messieurs de chaque catégorie : Benjamins, Minimes, Cadets, Juniors/Seniors.

■ **Classement mixte « eau libre » des clubs**

Voir dispositions particulières « eau libre »

Etapes de la Coupe de France 2,5 Km et 5 Km			-
	5 juillet 2009		 eau libre
	Envoi des engagements : 27 juin 2009		

■ **Préambule**

La natation en eau libre est devenue une discipline olympique avec le 10 kilomètres. Mais elle se développe depuis longtemps en Ile de France et ailleurs. Cet engouement pour le milieu naturel est encouragé par l'organisation de l'étape de Coupe de France d'Eau Libre à Jablines.

Il convient toutefois de prévenir les éventuels novices que cette compétition est très accessible, mais peut présenter, comme pour toutes les compétitions en extérieur, quelques contraintes, notamment quand le climat est loin d'être au beau fixe.

Un niveau minimum de natation est donc indispensable pour profiter au maximum de cette activité extrêmement riche.

Quoiqu'il en soit, venez nombreux y participer !

■ **Date de la compétition**

Dimanche 05 juillet 2009

■ **Lieu**

Jablines (Seine et Marne)

■ **Règlement sportif**

Application du règlement fédéral de la Coupe de France de l'Eau Libre.

Distances des étapes à parcourir : 2,5 Km et 5 Km

Départ : 9h30 pour le 2,5 Kms et 10h45 pour le 5 Km

Réunions Techniques sur place : 9h00 pour le 2,5 Km et à 10h15 pour le 5 Km.

Catégories : Toutes Catégories

Une seule étape par nageur, le nageur s'engage pour l'une des deux étapes, il sera classé dans l'étape pour laquelle il s'est engagé.

Pour les nageurs franciliens, ces deux étapes tiendront lieu de Championnats Régionaux Ile de France.

■ **Engagement**

Pour le 27 juin 2009 dernier délai.

■ **Droits d'engagement**

10 € pour le 5 Km

5 € pour le 2,5 Km

■ **Classement**

Un classement Féminin Toutes Catégories et un classement Masculin Toutes Catégories pour le 5 Km et le 2,5 Km plus un classement par catégorie d'âge.

■ **RECOMPENSES du 5 Km**

COUPE DE FRANCE

1^{er} 750 €

2^{ème} 500 €

3^{ème} 300 €

4^{ème} 150 €

5^{ème} 100 €

Une coupe aux trois premiers toutes catégories

CHAMPIONNAT REGIONAL

Une médaille aux trois premiers Dames et Messieurs de chaque catégorie : Benjamins, Minimes, Cadets, Juniors/Seniors.

■ RECOMPENSES du 2,5 Km

COUPE DE FRANCE

1er 200 €

2ème 100 €

3ème 75 €

4ème 50 €

5ième 35 €

CHAMPIONNAT REGIONAL

Une médaille aux trois premiers Dames et Messieurs de chaque catégorie : Benjamins, Minimes, Cadets, Juniors/Seniors.

■ **Classement mixte « eau libre » des clubs**

Voir dispositions particulières « eau libre »

Annexes





Codes informatiques

Lors des engagements à une compétition, vous devez nécessairement indiquer le code informatique de la compétition, se trouvant ci-dessous :

Programme Natation Sportive :	
Compétitions	Codes
Coupe Ile de France Minimes, Cadets et Juniors	110
Championnat d'Ile de France d'hiver	LQ1
Interclubs Toutes Catégories	
■ R1	LD1
■ R2	LD2
■ Poules Régionales Géographiques	LD3 à LD?
Coupe Intercatégories (P/B/M/C/J/S)	120 (Poule Régionale) 121 à 12? (Poules Géographiques)
Natathlon 1 ^{ère} étape	CD 75 : LG1 CD 77 : LG2 CD 78 : LG3 CD 91 : LG4 CD 92 : LG5 CD 93 : LG6 CD 94 : LG7 CD 95 : LG8
Natathlon 2 ^{ème} étape	CD 75 : LH1 CD 77 : LH2 CD 78 : LH3 CD 91 : LH4 CD 92 : LH5 CD 93 : LH6 CD 94 : LH7 CD 95 : LH8
Natathlon 3 ^{ème} étape	CD 75 : LJ1 CD 77 : LJ2 CD 78 : LJ3 CD 91 : LJ4 CD 92 : LJ5 CD 93 : LJ6 CD 94 : LJ7 CD 95 : LJ8
Championnat Régional d'Île de France des jeunes	130
Finales du Natathlon	
■ Finale Régionale du Natathlon	140
■ Finales Départementales	CD 75 : 141 CD 77 : 142 CD 78 : 143 CD 91 : 144 CD 92 : 145 CD 93 : 146 CD 94 : 147 CD 95 : 148
Coupe Interclubs 11 – 13 ans (Coupe du Développement)	
■ Poule Régionale	LP1
■ Poules Départementales	CD 75 : LP2 CD 77 : LP3 CD 78 : LP4 CD 91 : LP5 CD 92 : LP6 CD 93 : LP7 CD 94 : LP8 CD 95 : LP9
Coupe des Départements Alex Jany	1A0
Championnat d'Île de France d'Eté	Gestion Extranat
Critérium d'Île de France d'Eté	Gestion Extranat
Programme Régional des Maîtres:	
Championnat Open Hiver d'Ile de France	160
Interclubs Open d'Ile de France	LM1
Championnat Open Eté d'Ile de France	170

**BORDEREAU D'ENGAGEMENT aux CHAMPIONNATS
DE FRANCE INTERCLUBS TOUTES CATEGORIES
20 et 21 DECEMBRE 2008**

Nom du Club : N° du club :

Poule R1	
Dames	Messieurs
Equipe 1 : oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/>	Equipe 1 : oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/>
Equipe 2 : oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/>	Equipe 2 : oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/>
Se référer aux équipes qualifiées indiquées page 42 du règlement CIF	
Poule R2	
Dames	Messieurs
Equipe 1 : oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/>	Equipe 1 : oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/>
Equipe 2 : oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/>	Equipe 2 : oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/>
Se référer aux équipes qualifiées indiquées page 42 du règlement CIF	
Poules Régionales Géographiques	
Dames	Messieurs
Nombre d'équipes	Nombre d'équipes
<input type="text"/>	<input type="text"/>

BORDEREAU A ADRESSER AU C.I.F. POUR LE 24 novembre 2008

Rappel :
Toute équipe engagée le 24 novembre 2008 et non confirmée le 8 décembre 2008 sera
considérée comme forfait

MESSIEURS

BORDEREAU D'ENGAGEMENT CHAMPIONNATS DE FRANCE INTERCLUBS TOUTES CATEGORIES 20 et 21 décembre 2008

Nom du Club : N° du club :

Epreuves individuelles

1 ^{ère} réunion					2 ^{ème} réunion				
EPREUVE	NOM Prénom	N° licence	Temps d'engagement	Points	EPREUVE	NOM Prénom	N° licence	Temps d'engagement	Points
100 D					400 NL				
1500 NL					200 D				
100 B					50 NL				
100 NL					200 B				
100 P					200 NL				
200 4N					200 P				
					400 4N				

Relais 10x100 Nage Libre				Relais 4x100 4 Nages			
-	-	X 2		-		X 2	
-	-			-			
-	-			-			
-	-			-			
-	-			-			
				Remplaçants - -	- -		
				-	-		

TOTAL PREVISIONNEL :

Bordereau à adresser au CIF pour le 8 décembre 2008

DAMES

**BORDEREAU D'ENGAGEMENT
CHAMPIONNATS DE FRANCE INTERCLUBS TOUTES CATEGORIES
20 et 21 décembre 2008**

Nom du Club : N° du club :

Epreuves individuelles

1 ^{ère} réunion					2 ^{ème} réunion				
EPREUVE	NOM Prénom	N° licence	Temps d'engagement	Points	EPREUVE	NOM Prénom	N° licence	Temps d'engagement	Points
400 NL					100 D				
200 D					1500 NL				
50 NL					100 B				
200 B					100 NL				
200 NL					100 P				
200 P					200 4N				
400 4N									

Relais 10x100 Nage Libre				Relais 4x100 4 Nages			
-	-	X 2		-	-	X 2	
-	-			-	-		
-	-			-	-		
-	-			-	-		
-	-			-	-		
				Remplaçants -	-		
				-	-		

TOTAL PREVISIONNEL :

Bordereau à adresser au CIF pour le 8 décembre 2008

GARÇONS**BORDEREAU D'ENGAGEMENT COUPE INTERCATEGORIES
2 et 3 mai 2009**

Nom du Club : N° du club :

NOM Prénom	N° licence	100 Papillon		100 Dos		100 4 Nages		100 Brasse		100 Nage Libre	
		Temps	Points	Temps	Points	Temps	Points	Temps	Points	Temps	Points
Poussins 2/Benjamins (2x11ans et 3x12-13ans											
-											
-											
-											
-											
-											
Minimes											
-											
-											
-											
Cadets											
-											
-											
-											
Juniors/Séniors											
-											
-											
-											
Relais 14 X 50 M. Nage Libre	1)	2)	3)	4)	5)	6)	7)	8)	9)		
Points x 5	10)	11)	12)	13)	14)		Temps	Points cotation 400 4 Nages			
BORDEREAU A ADRESSER AU C.I.F. POUR LE 8 Avril 2009.							<u>TOTAL PREVISIONNEL :</u>				

FILLES**BORDEREAU D'ENGAGEMENT COUPE INTERCATEGORIES
2 et 3 mai 2009**

Nom du Club : N° du club :

NOM Prénom	N° licence	100 Papillon		100 Dos		100 4 Nages		100 Brasse		100 Nage Libre	
		Temps	Points	Temps	Points	Temps	Points	Temps	Points	Temps	Points
Poussins 2/Benjamins (2x11ans et 3x12-13ans)											
-											
-											
-											
-											
-											
Minimes											
-											
-											
-											
Cadets											
-											
-											
-											
Juniors											
-											
-											
-											
Relais 14 X 50 M. Nage Libre	1)	2)	3)	4)	5)	6)	7)	8)	9)		
Points x 6	10)	11)	12)	13)	14)		Temps	Points cotation 400 4 Nages			
BORDEREAU A ADRESSER AU C.I.F. POUR LE 8 Avril 2009.							<u>TOTAL PREVISIONNEL :</u>				

FILLES

**BORDEREAU D'ENGAGEMENT COUPE INTERCLUBS 11 – 13 ans
(Coupe du Développement)
17 mai 2009**

Nom du Club : N° du club :

Epreuves individuelles

1^{ère} réunion				2^{ème} réunion			
EPREUVE	NOM Prénom	N° licence	Temps d'engagement	EPREUVE	NOM Prénom	N° licence	Temps d'engagement
100 NL				100 B			
100 P				100 D			
4x50 NL							

Relais 4x50 Nage Libre (Composition de l'équipe)	
-	
-	
-	
-	
Remplaçant :	

Bordereau à adresser au CIF pour le 4 mai 2009

TOTAL PREVISIONNEL :

--

GARCONS**BORDEREAU D'ENGAGEMENT COUPE INTERCLUBS 11 – 13 ans
(Coupe du Développement)
17 mai 2009**

Nom du Club : N° du club :

Epreuves individuelles

1^{ère} réunion				2^{ème} réunion			
EPREUVE	NOM Prénom	N° licence	Temps d'engagement	EPREUVE	NOM Prénom	N° licence	Temps d'engagement
100 B				100 NL			
100 D				100 P			
				4x50 NL			

Relais 4x50 Nage Libre (Composition de l'équipe)	
-	
-	
-	
-	
Remplaçant :	

Bordereau à adresser au CIF pour le 4 mai 2009**TOTAL PREVISIONNEL :**

BORDEREAU D'ENGAGEMENT DES RELAIS (Clubs non Informatisés)

COMPETITION : **LIEU :** **DATE :**

NOM du CLUB : **N° du CLUB :**

Messieurs

Dames

4x100 Nage Libre

4x200 Nage Libre

4x100 4 Nages

AUTRES RELAIS :

N° Licence	NOM	PRENOM	TEMPS D'ENGAGEMENT	DATE	LIEU

TEMPS D'ENGAGEMENT	,	"	/100 ème
-------------------------------	---	---	----------

Nos partenaires :



MEGATER



VIBRA'SON





edf